La santé est-elle malade à Béjaïa ?

L'hôpital Khelil-Amrane devant les tribunaux pour négligence à l'origine de graves complications

Lire en pages 6 et 7

la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Dispositif sécuritaire renforcé en prévision de l'Aïd

La Gendarmerie nationale a fait savoir également, que ses unités vont intensifier des patrouilles afin de renforcer la sécurité par une présence permanente et continue sur le terrain à travers une sécurité de proximité et garantir la fluidité du trafic routier et la circulation sur les voies de communication.
Ces unités vont en outre, assurer la permanence pour répondre aux appels des citoyens, les orienter et les aider à travers le numéro vert 10-55 mis à leur disposition jour et nuit et 24 heures sur 24h. Enfin, la Gendarmerie nationale appelle les citoyens et plus particulièrement les usagers de la route à respecter le Code de la route et observer les règles de sécurité routière pour leur sécurité et celle d'autrui, a-t-on conclu. Toujours en prévision des fêtes de l'Aïd, il est à rappeler que les autorités annoncent qu'un total de 32.689 commerçants seront mobilisés durant les deux jours de l'Aïd El Adha pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base sur l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris, hier, dimanche, auprès du ministère du Commerce.

Lire en page 4 le compte rendu de Adel M

Les pouvoirs publics veulent rationnaliser leurs subventions

Qui mérite vraiment l'aide de l'Etat ?

Est-il possible d'afficher dans une boulangerie un prix pour les pauvres et un autre pour les riches ? Est-il également possible de le faire dans une station-service pour éviter que ces derniers payent l'essence au même prix que les premiers ? Des contraintes pratiques qui rendent, soutiennent nombre d'experts, difficilement applicable le système discriminant de subventions, préconisé.

Lire en pages 2 et 3

Tizi-Ouzou : *les bureaux de postes enfin sans encombre dans la ville des Genêts*

Lire en page 6

Boumerdès : *les péripéties de «retraitables» inaudibles à la direction de l'éducation*

Lire en page 8

De nouvelles funérailles pour à Rahmani à Tidelsine ?

Lire en pages 12 et 13

N° 736 Mardi 22 septembre 2015 Prix 15 DA **www.lacitedz.net**

Verbatim

Patrice Emery Tovoada, *Premier ministre de Sao Tomé et Principe*

Je suis impressionné par le travail qui est en train d'être fait par la SNVI ma visite en Algérie me permet de partir avec beaucoup d'idées sur les véhicules fabriqués par la société, sur leur qualité et les possibilités de reproduire ce modèle de développement dans mon pays. "Nous somme en Afrique des pays exportateurs de matières premières et nous devons tous comprendre que l'industrialisation est fondamentale pour développer nos pays",

Abderrahmane Benkhalfa, *ministre des Finances :*

Les citoyens ayant déposé leurs fonds informels auprès des banques dans le cadre de la conformité fiscale pourront bénéficier dès octobre prochain de produits bancaires conformes à la finance islamique. Une nouvelle formule de produits bancaires à marge (sans intérêt prohibé par la finance islamique) sera disponible au profit des citoyens ayant déposé leur argent auprès des banques dans le cadre de la conformité fiscale volontaire

L'Union générale des commerçants algériens (UGCAA) :

«Nous nous engageons quant à la disponibilité des produits de première nécessité dans les espaces de vente en milieux citadin et semi urbain pendant les deux jours prochains de l'Aïd El-Adha dont le lait et le pain. Les boulangers sont instruits, parmi les six catégories professionnelles concernées par la permanence de service, de fournir des quantités suffisantes en pain, de tous types, au niveau des boulangeries privées habituellement prestataires au large public».

Une politique de subventions ciblée irréalisable ?

Recommandation. *La question de la politique de subventions de nombre de produits de large consommation appliquée par les pouvoirs publics, a fait l'objet d'âpres discussions entre les experts économiques qui ont pris part, à la rencontre, sur «l'émergence d'une économie nationale réellement performante», organisée avant-hier, dimanche 20 septembre, à Alger, par le Conseil national économique et social (CNES).*

Dans les recommandations qu'ils ont adoptées à l'issue des travaux de cette conférence, ces derniers ont vivement demandé aux premiers de revoir leur politique en la matière. Surtout en ces temps de crise où la chute drastique et brutale des prix du pétrole et son caractère durable- elle est déjà vieille de plus d'une année-, ont sensiblement réduit les recettes budgétaires du pays. Pour rappel, des recettes qui proviennent à quelque 95% de la vente à l'international de nos hydrocarbures. A l'évidence, une certaine unanimité s'est faite parmi ces experts sur la nécessité pour l'Algérie de revoir sa politique de subvention des produits de large consommation. Certains sont, en effet, allés jusqu'à qualifier celle-ci « d'insoutenable » ; économiquement, s'entend. Estimées à quelques 60 milliards de dollars annuellement, celles-ci représentent, ont-ils précisé, à peu près, 30% du PIB (Produit intérieur brut) national. De deux types, implicites parce que non budgétisées et directes, parce qu'elles le sont, ces subventions sont destinées à soutenir, pour les premières, le gas-oil et l'électricité et, pour les secondes, le pain et le lait, entre autres. Pour saisir leur importance respective, il faut savoir que les subventions non budgétisées font, selon une étude du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) publiée en 2010, de l'Algérie l'un « des pays arabes qui soutiennent le plus les prix des produits énergétiques ». Et que celles qui le sont, représentent pratiquement le quart du budget annuel de l'Etat. Des données qui servent d'appui à l'insistance des experts qui ont participé à la rencontre d'avant-hier à demander aux pouvoirs publics la révision de leur actuelle politique de subventions. Une politique, ont-ils recommandé, qui pourrait être revue selon un axe essentiel : à savoir, un meilleur ciblage des bénéficiaires, catégories sociales et secteurs d'activité, de cette politique. Et ce, par la mise en place «d'un système discriminant» qui, dans le premier cas, éviterait de mettre sur un pied d'égalité «les pauvres et les riches» : ces derniers seront, de ce fait, appelés à payer les produits subventionnés à leurs prix réels; et, dans le second, « qui favoriserait les producteurs de richesses sur les importateurs ». Sauf que pour de nombreux observateurs, ces recommandations pèchent par un excès d'irréalisme. Ce qui, n'ont-ils pas manqué de le souligner, est fort étonnant pour des experts. Surtout pour ce qui d'éviter à l'avenir que les riches ne profitent de la même manière que les pauvres de la politique de subvention aux produits tant de large consommation qu'énergétiques. Et de s'interroger : Est-il possible d'afficher dans une boulangerie un prix pour les pauvres et un autre pour les riches ? Est-il également possible de le faire dans une station-service pour éviter que ces derniers payent l'essence au même prix que les premiers ? Des contraintes pratiques qui rendent, soutiennent-ils, difficilement applicable le système discriminant préconisé. Et auxquelles s'ajoutent celles d'ordre éminemment politique qui ne plaident aucunement, surtout dans la difficile conjoncture actuelle marquée par des menaces extérieures sérieuses et une tension sociale interne palpable, pour un quelconque abandon ou une quelconque révision dans le sens préconisé par les experts, de la politique de subvention des produits de large consommation et énergétiques appliquée par les pouvoirs publics. Surtout que cette politique a toujours été considérée comme la meilleure expression du caractère populaire du pouvoir…

Mourad Bendris

Le déficit commercial de l'Algérie se creuse

Commerce extérieur. La balance commerciale a enregistré un déficit de 9,06 milliards de dollars durant les huit premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 4,32 milliards de dollars à la même période de 2014, a appris, hier, lundi l'APS auprès des Douanes algériennes. De janvier à août dernier, les exportations se sont établies à 26,36 milliards de dollars (mds USD) contre 43,69 mds usd à la même période de 2014, soit une chute de 39,67%, précisent les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 35,42 mds USD contre 39,37 mds USD durant la même période de l'année écoulée (-10,02%), ajoute la même source. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 74% durant les huit premiers mois de 2015 contre 111% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94,51% du total des exportations durant cette période de référence, ont été évaluées à 24,91 mds USD contre 42,29 mds USD à la même période de 2014, enregistrant une baisse de 41,10%. Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours faibles avec près de 5,5% du volume global des exportations, soit près de 1,45 milliard USD. Les produits hors hydrocarbures exportés sont constitués notamment du groupe demi-produits avec 1,17 md USD (+7,62%), les biens alimentaires avec 186 millions USD (-11,43%), les produits bruts avec 69 millions USD (-10,45%), les biens d'équipements industriels avec 13 millions USD (+8,24%) et les biens de consommation non alimentaires avec 7 millions USD (-4,21%). Quant aux importations, à l'exception des biens d'équipement agricoles qui ont augmenté de plus de 14% pour totaliser 470 millions USD, toutes les importations des autres produits ont reculé. Les plus importantes baisses ont concerné les produits bruts avec des importations de 1,07 md USD (-19,32%), les produits alimentaires avec près de 6,41 mds USD (-17,94%), le biens de consommation non alimentaires avec 5,94 mds USD (-15,14%), le groupe des énergies et lubrifiants avec 1,64 mds (-8,45%), les demi-produits avec 8,04 mds USD (-7,66%) et les biens d'équipements industriels avec 11,84 mds USD (-3,80%). Pour ce qui concerne la balance commerciale du mois d'août 2015, elle a connu également un déficit de 869 millions USD contre un excédent de 657 millions USD durant le même mois en 2014. Les exportations ont atteint près de 3,25 mds USD contre 5,50 mds USD au même mois de 2014 (-40,83%), tandis que les importations se sont chiffrées à 4,12 mds USD contre 4,84 mds USD (-14,89%). Les exportations des hydrocarbures ont été estimées à 3,05 mds USD contre 5,37 mds USD le même mois en 2014 (-43,23%). Les exportations hors hydrocarbures en août dernier ont représenté 6,32% du total des exportations, en se chiffrant à 206 millions USD contre 130 millions USD au même mois en 2014, en hausse de près de 58,46%. En mai 2015, les six principaux clients de l'Algérie ont été l'Italie (631 millions USD), la France (511 millions USD), l'Espagne (444 millions USD), la Grande-Bretagne (323 millions USD) et la Turquie (211 millions USD). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine a maintenu sa première place avec (673 millions USD), suivie de la France (495 millions USD), l'Italie (384 millions USD), l'Espagne (338 millions USD) et l'Allemagne (281 millions USD).

F. D. et agences

L'entraîneur Mouassa écarte un retour au stade Zabana

Ligue 1 Mobilis-ASM Oran. *Kamel Mouassa, l'entraîneur de l'ASM Oran, a écarté l'idée de revenir au stade Zabana pour accueillir ses adversaires en Ligue 1 algérienne de football.*

Refusant d'admettre que le changement de domiciliation de son équipe en optant pour le stade Habib-Bouakeul soit la cause de la détérioration de ses résultats en ce début de championnat de Ligue 1 algérienne de football.
«Nous n'avons pas l'intention de retourner au stade Zabana, car le problème ne se situe pas au niveau de notre lieu de domiciliation», a déclaré Mouassa à l'APS.
Dans les milieux du club, l'on estime que les joueurs rencontrent des difficultés pour développer leur jeu sur la pelouse du stade Bouakeul, que les Asémistes ont retrouvé cette saison, en raison de l'exiguïté de son terrain par rapport à celui de Zabana où ils avaient réussi de bons résultats lors de l'exercice dernier.
«Je reste persuadé que nous traversons tout simplement une crise de résultats, car sur le plan technique, mon équipe est créditée à chaque fois de belles prestations», a expliqué le coach.
L'ASMO a récolté quatre points seulement de neuf possibles lors des ses trois premiers matchs disputés au stade Bouakeul, alors qu'elle a essuyé deux défaites en déplacement.
«Nous ne sommes qu'en début de saison, il n y a pas lieu de s'alarmer car je fais entièrement confiance à mes joueurs et je suis persuadé qu'ils vont vite rebondir», a assuré Mouassa qui a retrouvé les gars de M'dina J'dida cette saison après une année passée à l'USM Blida, ponctuée par une accession en Ligue 1.
Les Oranais accueilleront le RC Arbaâ au stade Bouakeul le lundi 28 septembre pour le compte de la 6e journée du championnat, avant d'en découdre avec les voisins du MC Oran le jeudi 1 octobre au stade Zabana, dans le cadre de 7e journée.

Jeux africains-2015 : *la délégation algérienne regagne Alger*

Le second contingent sportif algérien, composé de 183 personnes, a regagné le pays dimanche, après avoir participé aux jeux africains-2015 du 4 au 19 septembre au Congo.
Composée d'athlètes du cyclisme, beach-volley, taekwondo, tennis de table, lutte, athlétisme et handisport (athlétisme et powerlifting), la délégation a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger par le ministre de le jeunesse et des sports, El-Hadi Ould Ali, qui s'est félicité "des résultats obtenus par les athlètes algériens lors de ce rendez-vous continental".
"Ces performances reflètent la bonne santé du sport algérien et aussi la bonne coordination entre la tutelle, le comité olympique et les fédérations sportives" a souligné le ministre.
Le premier contingent algérien, arrivé au pays depuis quelques jours, était composé de 207 personnes de sept disciplines : gymnastique, badminton, boules, boxe, natation, haltérophilie et volley-ball.
A Brazzaville, l'Algérie était représentée par 136 athlètes dont 99 dames, engagés dans 18 disciplines : athlétisme, volley-ball, karaté, gymnastique, judo, escrime, boxe, lutte, natation, cyclisme, basket-ball, tennis de table, sports de boules, taekwondo, haltérophilie, badminton, beach-volley et handisport (athlétisme et powerlifting).
L'Algérie s'est classée en troisième place lors du tableau final des médailles aux JA-2015 avec un total de 118 médailles (40 or, 42 argent et 36 bronze) faisant nettement mieux que lors de la précédente édition à Maputo en 2011, où l'élite nationale avait empoché 84 médailles dont 22 en or.

Jeux mondiaux militaires 2015 : *l'Algérie engagée dans six disciplines*

L'Algérie sera engagée dans six disciplines sportives olympiques dont le football, aux 6es Jeux mondiaux militaires du Conseil international du sport militaire, prévus à Mungyeong (Corée du Sud) du 26 septembre au 12 octobre prochain, a indiqué lundi l'Armée Nationale Populaire (ANP).
Outre le football, les athlètes algériens seront présents en boxe, judo, athlétisme, luttes associées et taekwondo, précise la même source.
"Tous les moyens nécessaires ont été mis en place pour assurer les meilleures conditions en matière de préparation, de prise en charge et de suivi technique et médical aux équipes militaires retenues pour prendre part à ce rendez-vous mondial", affirme l'ANP.
Quelque 9000 sportifs militaires représentants 134 pays membres du Conseil international du sport militaire prendront part à la sixième édition des Jeux mondiaux militaires.
D'autre part, la sélection militaire algérienne de football, dirigée par l'entraîneur Younes Ifticen, prendra part à la Coupe du monde militaire. Elle a hérité d'un groupe relevé, composé de la Corée du Sud (pays hôte), Qatar, Etats Unis et la France.
Le départ de la délégation sportive militaire algérienne vers la Corée du Sud est prévu le vendredi 25 septembre.

Barcelone poursuit son etame parfaite

Le FC Barcelone a signé un quatrième succès en autant de matches disputés cette saison en Liga en dominant nettement Levante (4-1) ce dimanche. Le Barça reprend seul les rênes du championnat espagnol.

Ce qu'il faut retenir

Barcelone - Levante : 4-1
Barcelone : Bartra (49e), Neymar (55e), Messi (61e s.p, 90e)
Levante : Casadesus (66e)
Barcelone enchaîne en Liga. Après son faux-pas en Ligue des champions (1-1 contre la Roma), le Barça a montré sa domination en championnat. Au coup d'envoi, Luis Enrique se payait le luxe de laisser Suarez et Iniesta sur le banc. Sandro Ramirez et Munir El Haddadi les remplaçaient dans le onze de départ. La première mi-temps était plutôt terne. Les Catalans dominaient mais sans se montrer réellement dangereux mis à part quelques incursions de Messi (15e et 36e). Le score était donc nul et vierge à la mi-temps.

Barcelone déroule

Au retour des vestiaires, la formation de Luis Enrique reprenait son siège de la défense de Levante. Une domination qui finissait logiquement par se concrétiser. Et c'est Bartra qui ouvrait le score sur un centre de Lionel Messi (49e). Un but qui libérait le Barça. Les buts s'enchaînaient. Neymar y allait de son but (55e) avant que Messi ne transforme un penalty (3-0, 61e). A 3-0, les partenaires de Busquets se relâchaient et faisaient preuve de fébrilité défensive. Fort logiquement, Casadesus réduisait la marque sur une sortie manquée de Ter Stegen (66e). Dix minutes plus tard, Messi avait l'occasion d'inscrire un doublé mais ratait son penalty. Ce n'était que partie remise pour l'attaquant argentin qui marquait en toute fin de match (4-1, 90e).

Les joueurs du match

Lionel Messi a été impliqué sur 3 des 4 buts de son équipe (2 buts, 1 passe décisive). Une bonne partie pour l'Argentin même s'il aurait pu faire encore mieux. La défense barcelonaise, elle, n'a pas rassuré, Ter Stegen en tête. Les jeunes El Haddadi et Sandro, n'auront pas n'ont plus profiter de leur titularisation pour se mettre véritablement en évidence.

Les stats

- Messi avait marqué 13 fois sur les 13 derniers matchs contre Levante. Il a encore frappé.
- Avec 6 pénalties ratés, Messi est le joueur qui a le plus manqué de tirs au but en Liga
- Quatre victoire en quatre matchs pour Barcelone

C'est terminé, la passe de quatre pour Barcelone (4-1)

Les Catalans réalisent un début de championnat parfait. Les Blaugrana remportent leur quatrième match de championnat en autant de rencontres. barcelone est 1er avec deux points d'avance sur le Real. Levante devra attendre pour son premier succès.

Dispositif sécuritaire renforcé en prévision de l'Aïd

Vigilance. *Un dispositif sécuritaire renforcé a été mis en place par la Gendarmerie nationale à l'occasion de l'Aïd El-Adha, prévu jeudi prochain, et qui entrera en vigueur 72 heures avant ce jour de fête.*

A cette l'occasion, «un dispositif sécuritaire adéquat visant à garantir la sécurité et la tranquillité publique pour le citoyen, notamment au niveau des voies de circulation et des agglomérations urbaines d'autant plus que l'Aïd-El-Adha connait un grand mouvement de déplacement des citoyens et une importante circulation d'automobiles et de voyageurs autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des villes ou entre les wilayas», a indiqué, hier lundi, la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Selon cette source, grâce aux dispositifs opérationnels mis en service sur l'ensemble des wilayas du pays, les unités de ce corps «assurent un service continu au cours des jours de l'Aïd au même titre que les autres jours de l'année, a-t-on ajouté.

«En Mettant en place un dispositif spécial pour la sécurité routière et les unités d'intervention au niveau des entrées et sorties des villes, les autoroutes les plus importantes, l'autoroute est-ouest et toutes les voies de communication y compris le réseau ferroviaire ainsi que la sécurisation des trains et des stations de transport de voyageurs», a précisé le communiqué.

La Gendarmerie nationale a fait savoir également, que ses unités vont intensifier des patrouilles afin de renforcer la sécurité par une présence permanente et continue sur le terrain à travers une sécurité de proximité et garantir la fluidité du trafic routier et la circulation sur les voies de communication.

Ces unités vont en outre, assurer la permanence pour répondre aux appels des citoyens, les orienter et les aider à travers le numéro vert 10-55 mis à leur disposition jour et nuit et 24 heures sur 24h. Enfin, la Gendarmerie nationale appelle les citoyens et plus particulièrement les usagers de la route à respecter le Code de la route et observer les règles de sécurité routière pour leur sécurité et celle d'autrui, a-t-on conclu. Toujours en prévision des fêtes de l'Aïd, il est à rappeler que les autorités annoncent qu'un total de 32.689 commerçants seront mobilisés durant les deux jours de l'Aïd El Adha pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de base sur l'ensemble des wilayas du pays, a-t-on appris, hier, dimanche, auprès du ministère du Commerce.

Le nombre de commerçants retenus pour la permanence, devenue obligatoire durant les fêtes nationales et religieuses depuis 2013 dans le cadre de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, est en hausse de 20,56% par rapport à celui d'Aïd El Fitr où 27 114 commerçants ont été réquisitionnés.

Ce nombre représente environ 30% des commerces exerçant dans les secteurs d'activité ayant un rapport avec la production ou la commercialisation de produits de base au niveau de chaque commune.

Les opérateurs concernés par la permanence sont 4.976 boulangers, 20.148 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, 7.155 opérateurs dans des activités diverses et de 410 unités de production dont 179 laiteries, 259 minoteries et 32 unités d'eau minérale.

Adel M.

MDN : *37 contrebandiers arrêtés dans le sud du pays*

Trente-sept (37) contrebandiers ont été arrêtés par deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam qui ont également saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de minutions, a indiqué, hier lundi, le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements de l'Armée Nationale Populaire relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6ème région militaire) ont intercepté, le 20 septembre 2015, trente-sept (37) contrebandiers et ont saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de minutions, deux (2) véhicules tout-terrain, onze (11) motos, neuf (9) groupes électrogènes, quatre (4) marteaux piqueurs et des téléphones portables», a précisé la même source.

Au niveau de la 3ème région militaire, quatre (4) immigrants clandestins ont été appréhendés par les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane au secteur opérationnel d'Adrar. Par ailleurs, des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème région militaire) ont saisi 6.210 litres de carburant destinés à la contrebande, a conclu la même source.

R. N.

L'UGCAA rassure sur la disponibilité du lait et du pain les jours de l'Aïd

Contrairement à ce que vivaient les consommateurs pendant l'Aïd par rapport au manque de lait et de pain dans les grands centres urbains, le secrétaire général de l'Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens, UGCAA, vient d'affirmer la disponibilité de ces produits de première nécessité dans les espaces de vente en milieux citadin et semi urbain pendant les deux jours prochains de l'Aïd El-Adha. Selon lui, les boulangers sont instruits, parmi les six catégories professionnelles concernées par la permanence de service, «de fournir des quantités suffisantes en pain, de tous types, au niveau des boulangeries privées habituellement prestataires au large public». Mais, la crainte quant aux perturbations éventuelles de l'approvisionnement en lait «est relativement justifiée», selon un membre de la Fédération nationale des consommateurs, car «la direction de l'office national du lait et ses dérivés établi à Birkhadem se montre réticente à propos de la cadence de production journalière pendant le 1er et deuxième jour de l'Aïd », a-t-il argué. Selon la même source, le problème que veut minimiser la direction de l'unique office étatique producteur de lait pasteurisé, consiste en «les difficultés de distribution de cette denrée de large consommation en cette conjoncture marquée par la préoccupation particulière que manifestent les travailleurs vis-à-vis de l'événement ».D'où, la nécessité de prendre des mesures préventives anticipant cette situation du déficit en matière de lait.

Pour l'UGCCA, on a prévenu et sommé les producteurs privés d'assurer des quantités supplémentaires,« afin de satisfaire la demande grandissante sur ce produit alimentaire notamment dans les chefs-lieux de wilayas, et les villes à grande concentration démographique. À savoir plus d'un million de litre/ jour qui doit être fourni par les laiteries gérées par des particuliers établis en bonne partie dans la région du Centre», a-t-on répliqué. Pas moins de 14 unités productrices qui s'engagent à maintenir la moyenne de 300 000 litres/ jour, qui seront distribués par des particuliers en utilisant leurs propres moyens. Quant à l'office public du lait, «le parc roulant sera renforcé, et le personnel sera également tenu de faire parvenir aux différents points de vente les quantités suffisantes de lait pasteurisé», a-t-on rassuré. Du reste, les éleveurs de vaches, notamment ceux activant dans la Mitidja ,la Kabylie et les Hauts Plateaux peuvent assurer un apport important en approvisionnement de lait cru pendant les deux jours de l'Aïd, même si l'écart de prix est un peu élevé comparativement au lait pasteurisé .En l'occurrence, « le lait cru est souvent cédé à 50DA, avec une minime marge de spéculation sur le prix de vente qui est expliquée par la forte demande sur ce produit de première nécessité à l'alimentation journalière », a commenté le membre de la Fédération des consommateurs.

M. H.

Comment stimuler un proche atteint d'Alzheimer

Journée mondiale. *Faut-il continuer à voyager avec son conjoint ou son parent atteint d'Alzheimer ? Faut-il l'inciter à faire du sport ? Comment et quand se faire aider ? Les familles sont en première ligne pour prendre en charge un père, une mère, un conjoint, frappé de troubles de la mémoire importants : dans 70 % des cas, ce sont eux qui s'occupent de leur parent malade. Comment faire ? Où trouver un soutien ?*

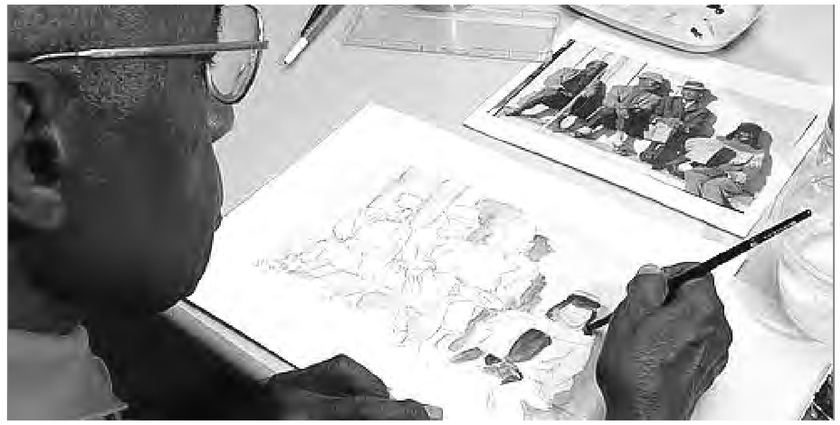

«Quand le diagnostic est annoncé par le médecin au conjoint du patient ou à ses enfants, la première question est de savoir s'il faut dire le diagnostic au malade lui-même.

La moitié d'entre eux ne veulent pas l'entendre et il faut les respecter, explique le docteur Olivier de Ladoucette (gériatre à Paris, président de l'Ifrad, partenaire du Train Alzheimer). En revanche, le premier cercle, la famille, les proches doivent être tenus au courant. Ne pas leur cacher est indispensable pour qu'ils offrent leur aide, leur soutien. Le non-dit est source de complications et menace d'exclusion le patient, son conjoint, ses enfants.» Cela posé, que faut-il faire ? Bien sûr, tout dépend du stade de cette affection qui évolue sur une dizaine d'années. «On n'est pas totalement impuissant face à la maladie, explique le docteur de Ladoucette. On peut freiner le processus par une prise en charge globale. Il faut en tout cas tout faire pour que le patient reste dans le coup, sans pour autant le mettre en situation d'échec par une surstimulation. On peut continuer à voyager tant qu'il n'y a pas de troubles du comportement importants. On reste dans la vie. On peut rire avec lui, ressentir des moments de joie et de bonheur ensemble. Maintenir un cadre affectif est important.» Une stimulation par des ateliers mémoire ou d'autres activités peut également être proposée dans les premièresé années de la maladie. Quel bénéfice en tirer ? Pour le savoir une étude en France, sur 650 personnes, sous l'égide du professeur Jean-François Dartigues (Bordeaux), vise à comparer quatre stratégies différentes: un premier groupe n'est pas stimulé, un deuxième bénéficie d'ateliers mémoire, un troisième d'une thérapie basée sur la réminiscence et un quatrième sur un protocole de remédiation cognitive (renforcement des capacités intellectuelles restantes). «Les premiers résultats devraient arriver dans quelques mois, explique le professeur Dartigues. Si l'une de ces thérapies apparaît freiner la maladie, il faudra l'appliquer et la rembourser par la Sécurité sociale.» «Il est toujours utile de stimuler la mémoire, chez les malades, quand on peut. Il existe une plasticité cérébrale qui permet de mobiliser au mieux les facultés cognitives restantes. Tous les exercices peuvent être intéressants, mots fléchés, mots croisés. Ils peuvent être faits dans un cadre plus organisé, avec des neuropsychologues spécialisés, soutient le professeur Françoise Forette (directrice de la Fondation nationale de gérontologie). Des travaux ont suggéré que la qualité de l'alimentation était importante pour ralentir le processus, le régime méditerranéen étant particulièrement adapté (fruits, légumes, poissons, huile d'olive…). De même, l'activité physique aurait aussi un effet protecteur sur le cerveau. Par ailleurs, le traitement de l'hypertension, d'une hypercholestérolémie, d'un diabète, doit être rigoureux, pour réduire les atteintes vasculaires, cofacteurs aggravants. Une majorité de patients, grâce à l'aide familiale, parviennent à rester à domicile. «Les familles doivent savoir qu'elles peuvent bénéficier d'aides, et il ne faut pas hésiter à les demander, précise le professeur Jean-François Dartigues. Le plan Alzheimer a permis de réorganiser, de développer et de codifier les structures d'aide pour que les familles puissent s'y retrouver.» Le territoire français est en train d'être maillé avec des MAIA (maisons autonomie, indépendance, Alzheimer). Ces structures (on en compte actuellement 80 et 200 sont prévues au total) coordonnent l'ensemble des ressources disponibles concernant cette maladie pour leur permettre de s'y retrouver dans ce qui était jusqu'à présent un dédale kafkaïen.

L'urticaire : *une pathologie qui touche plus de 15 % de la population mondiale*

Entre 15 et 20 % des personnes souffrent, au cours de leur vie, d'un épisode aigu d'urticaire, et 1 % de la population mondiale est par ailleurs confronté à une urticaire chronique avec des symptômes persistant plus de six semaines.

Des chiffres suffisamment éloquents pour justifier la tenue prochaine de la deuxième Journée mondiale contre l'urticaire, programmée le 1er octobre et organisée par le Groupe d'études et de recherche en dermato-allergologie, l'association Asthme & Allergies, le Laboratoire Novartis et Marie Crayon.

Cette maladie dermatologique inflammatoire particulièrement répandue se manifeste par une éruption cutanée de plaques de boutons rouges, voire par un gonflement de la peau et des muqueuses, généralement sur le visage, les mains ou les pieds.

Elle entraîne ainsi des sensations de démangeaisons ou de brûlure et nécessite un traitement reposant sur la prise d'antihistaminiques.

Des effets visibles sur la vie quotidienne

Réaction allergique déclenchée tantôt par un aliment, tantôt par une piqûre d'insecte, tantôt par des médicaments voire même par la simple exposition au chaud et au froid, l'urticaire n'est pas sans répercussions sur notre vie quotidienne.

Le Parisien rappelle ainsi que 73 % des personnes atteintes disent éviter les sorties ou événements sociaux, 74 % voient leurs performances au travail se détériorer, et 63 % se plaignent d'anxiété, selon les résultats d'une étude britannique réalisée en 1997.

La difficile prise de conscience des parents des dérives du smartphone

La plupart des parents qui appellent le numéro vert Net Écoute de l'association e-Enfance tombent des nues.

«Pas ma fille! Je n'aurais jamais imaginé…», «Mon fils de 12 ans emploie des mots que moi-même je n'oserais pas dire», «Vous vous rendez compte? Moi, je n'aurais jamais fait ça»… La plupart des parents qui appellent le numéro vert Net Écoute de l'association e-Enfance tombent des nues.

Près de dix ans après les premières campagnes sur les dangers du numérique pour les plus jeunes, les parents ont «mûri» mais restent tout aussi démunis face aux usages de leurs enfants. «Ils sont plus au fait des différents outils auxquels leurs enfants ont accès. Mais, paradoxalement, ils n'hésitent pas à mettre dans leur cartable, dès le CM2, des outils coûteux qui leur donnent accès à des contenus qu'ils ne devraient pas pouvoir consulter», résume Thomas Rohmer, fondateur de Calysto, qui sensibilise depuis douze ans élèves et parents aux enjeux et aux risques des outils numériques. Et de rappeler que les échanges de vidéos pornographiques «que les adolescents sont parfois tentés de réaliser eux-mêmes» sont venus s'ajouter depuis quelques années aux échanges de photos osées.

«Cordon ombilical» pour les parents qui souhaitent rester en contact avec leur progéniture, le smartphone s'est imposé comme un des principaux vecteurs de la crise d'adolescence.

«Les parents sont toujours surpris quand ils découvrent la vie numérique de leur enfant, le vocabulaire qu'ils emploient, les images qu'ils diffusent, commente Justine Atlan, directrice de l'association e-Enfance. Ils sont peut-être plus inquiets qu'autrefois car des dérives ont été médiatisées mais, quand il s'agit de ses enfants, la prise de conscience est plus difficile. Ils n'imaginent jamais que leur propre fille va se montrer dénudée ou se moquer d'un camarade sur Facebook.»

Quant à ceux qui s'inquiètent, ils sont avant tout à la recherche de conseils pratiques. «Les systèmes de filtrage sont encore peu utilisés sur les téléphones portables, note Thomas Rohmer. Aujourd'hui, nous conseillons plutôt de mettre en place un système unique pour tous les équipements. Mais il ne faut pas que cela soit vécu comme du "flicage" par les enfants. Ces outils doivent être mis en place en concertation afin de favoriser le dialogue.» Un dialogue encore trop rare au sein des familles. «Les parents sont moins capables de transmettre de bonnes pratiques dans ce domaine car ils n'ont pas été confrontés à ces situations quand ils étaient jeunes, souligne Justine Atlan. Aujourd'hui, ils ont encore du mal à faire de la prévention.»

Tizi-Ouzou : *3.500 inscrits en formation professionnelle à distance*

Le Centre régional de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance de Tizi-Ouzou, coiffant, également, les wilayas de Boumerdes et Bouira, a enregistré 3.500 inscrits, issus de ces régions, depuis le début de l'opération le 8 septembre, a-t-on appris, dimanche, de son directeur.
Ce centre régional devrait accueillir 20.000 inscriptions à la clôture de l'opération, fixée pour la fin octobre prochain, a déclaré, à l'APS, Achour Rachid, ajoutant que l'offre en places pédagogiques pour cette nouvelle rentrée 2015-2016, est de 18.181 places, contre 22.200 places assurées, l'année écoulée. Cette offre englobe, également, les détenus de la wilaya, qui étaient 2000 à suivre des cours et des formations, à distance, durant l'année passée, a-t-il précisé.
S'exprimant sur les nouveautés de cette rentrée, M .Achour a fait part de facilitations dans les dossiers administratifs des inscrits, qui bénéficient, également, d'ouvrages pédagogiques et de CD, outre la possibilité offerte de suivre des cours en ligne, à travers le portail de l'ONEFD sur la toile.
A Tizi-Ouzou, le taux de réussite à l'examen d'attestation de niveau a été porté, ces dernières années, à 40 %, une moyenne jugée au delà des moyennes nationale et mondiale en la matière, contre un taux de 30% précédemment, a informé le responsable.

L'hôpital Khelil-Amrane devant les tribunaux pour négligence grave

Erreur médicale. *Un accident domestique, ayant été à l'origine de complications graves qui ont failli provoquer une amputation de la jambe voire même plus…*

C'est en effet le cas de cet homme, un homme complètement abattu qui nous a reçu dans son domicile avant-hier en fin d'après midi : il en veut à mort à l'hôpital Khelil-Amrane contre qui il dépose plainte pour, dit-il, « grave négligence ». De quoi s'agit-il au juste et comment cela s'est-il produit ? « J'ai fait une chute chez moi, le médecin généraliste constate une entorse au niveau de la cheville et c'est à partir de là que les choses se sont compliquées », raconte Rabah Bariche à *La Cité* en insistant sur chaque détail de sa terrible histoire. L'accident a eu lieu le 22 août passé lorsque Rabah fit une chute chez lui. Une fois transporté à l'hôpital Khelil-Amrane, une jeune médecin interne constate une entorse au niveau de la cheville du pied gauche pour ensuite l'orienter vers un autre service pour y mettre un plâtre au titre des premiers soins nécessaires.
Le médecin traitant lui souscrit quelques médicaments dont « Rapidus », conseillé dans les problèmes liés à la décalcification des os.
Une fois chez lui, Rabah ressent d'atroces douleurs qui l'obligent à passer une nuit blanche. D'où l'obligation pour lui de retourner, le lendemain matin, à l'hôpital où, comme par hasard, un chirurgien orthopédiste était ce jour là de service. Il le prendra en charge dans les minutes qui s'en sont suivies et c'est là que le chirurgien orthopédiste constate les dégâts : une veine bouchée avec formation de cailloux de sangs au niveau du pied gauche. Et la prescription du comprimé « Lapidus » n'a fait qu'aggraver la situation du patient, qui a failli culminer par une amputation ! Telles sont les conclusions arrêtées par le médecin spécialiste qui prescrivit, lui à son tour, d'autres médicaments avec comme coût total la bagatelle de soixante milles dinars.
La victime exhibe tous les documents attestant ses dires, y compris les pièces relatives au constat de carence médicale établi par le chirurgien orthopédiste.
C'est justement à partir de là qu'il eut recours aux services d'un avocat. Lequel, une fois au fait du précédent, saisit le tribunal territorialement compétent par un dépôt de plainte contre l'hôpital Khelil-Amrane « coupable de négligence ».
Depuis déjà un bon moment, des citoyens qui se présentent aux services des urgences de l'hôpital Khelil-Amrane se plaignent de l'absence de médecins de garde durant les nuits. C'est pourquoi, regrettent-ils, tout le travail est confié à de jeunes médecins internes.
« Les médecins de gardes confient le travail à ces jeunes universitaires de la faculté de médecine en leur donnant comme seule instruction de ne pas les réveiller sauf en cas d'urgence grave », nous confie une source au fait du fonctionnement des services sanitaires de Bejaia.
Une information qui circule depuis un certain temps au sein des urgences de l'hôpital Khelil-Amrane mais qui est restée sans suite. Le scandale révélé cette fois par Rabah Bariche, victime décidé enfin de briser la loi du silence face à ces négligences, finira-t-il par remettre sur rails un hôpital objet de moult critiques à Béjaïa ?

Bbker Amrani

L'opération « Darguina Ville propre » accomplie samedi à Béjaïa

Environnement. *La Cité* a souvent été à l'écoute de citoyens soucieux de faire entendre leur cri de colère contre un cadre de vie indigne de la renommée et l'importance de Bejaia, destination touristique par excellence. Surtout dans les villes de ses cotes est et ouest où des quartiers entiers croulent sous des ordures et autres immondices s'amoncelant au vu et au su de tous. Une situation à laquelle des responsables semblent récemment régir avec quelques mesures de salubrité publique. C'est ainsi que la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bejaia (DJS) a lancé samedi dernier une louable initiative appelée « Darguina ville propre », une opération de volontariat d'Iderguinene (appellation kabyle de Darguina) qui a vu la participation de la JS Darguina avec 100 Athlètes, CSP de Darguina et Auberge de Darguina. Les volontaires ont parcouru le chemin qui relie le CSP au siège de la JS Darguina en passant par les sièges de l'APC et de la daïra, le lycée et la sûreté de daïra, la mosquée locale et le centre culturelle Matoub-Louanes. Lors de l'opération de nettoyage, les policiers étaient présents pour sécuriser les volontaires ! Une collation est organisée à la fin de l'opération où des jus et des gâteaux sont offerts par les directeurs du CSP et de l'Auberge de Darguina pour tous les participants. Darguina ville propre est le souhait de tous. Des initiatives sont entreprises, parfois dans un élan de solidarité qui permet à la ville de redorer son blason, bien terni du reste, ne serait-ce que pour un temps.

Les espaces de vie réduits à Béjaïa

Pour un temps seulement car, à Béjaïa, s'il y a une image qui ternit notre quotidien, une chose qui nous rend réticents à inviter des étrangers dans cette région des paysages à vous couper le soulfle, c'est bien celle des ordures omniprésent partout où se balade l'œil d'un touriste fureteur.
Voilà un phénomène, qui, au fil des années, a pris de l'ampleur au point d'étouffer tous nos espaces de vie. Partout où on va, sur les trottoirs des boulevards principaux comme sur les routes à grande circulation, dans les parcs comme dans les forêts et sur les plages, on rencontre des bouteilles, des canettes de bière, des sachets en plastique…, Pas le moindre espace n'échappe finalement à cet envahissement d'ordures à tel point que le nouveau wali, étonné par l'ampleur des méfaits contre l'environnement, semble faire de la lutte pour une wilaya propre l'axe principal de son programme d'action.
L'opération « ville propre » samedi à Darguina apparait en effet comme un prolongement de l'action récemment accomplie dans ce cadre à Béjaïa, où la plupaart des quartiers ont vécu une mobilisation populaire pour un cadre de vie autrement mieux approprié.

Hafit Zaouche

Mots Fléchés Géants N° 708

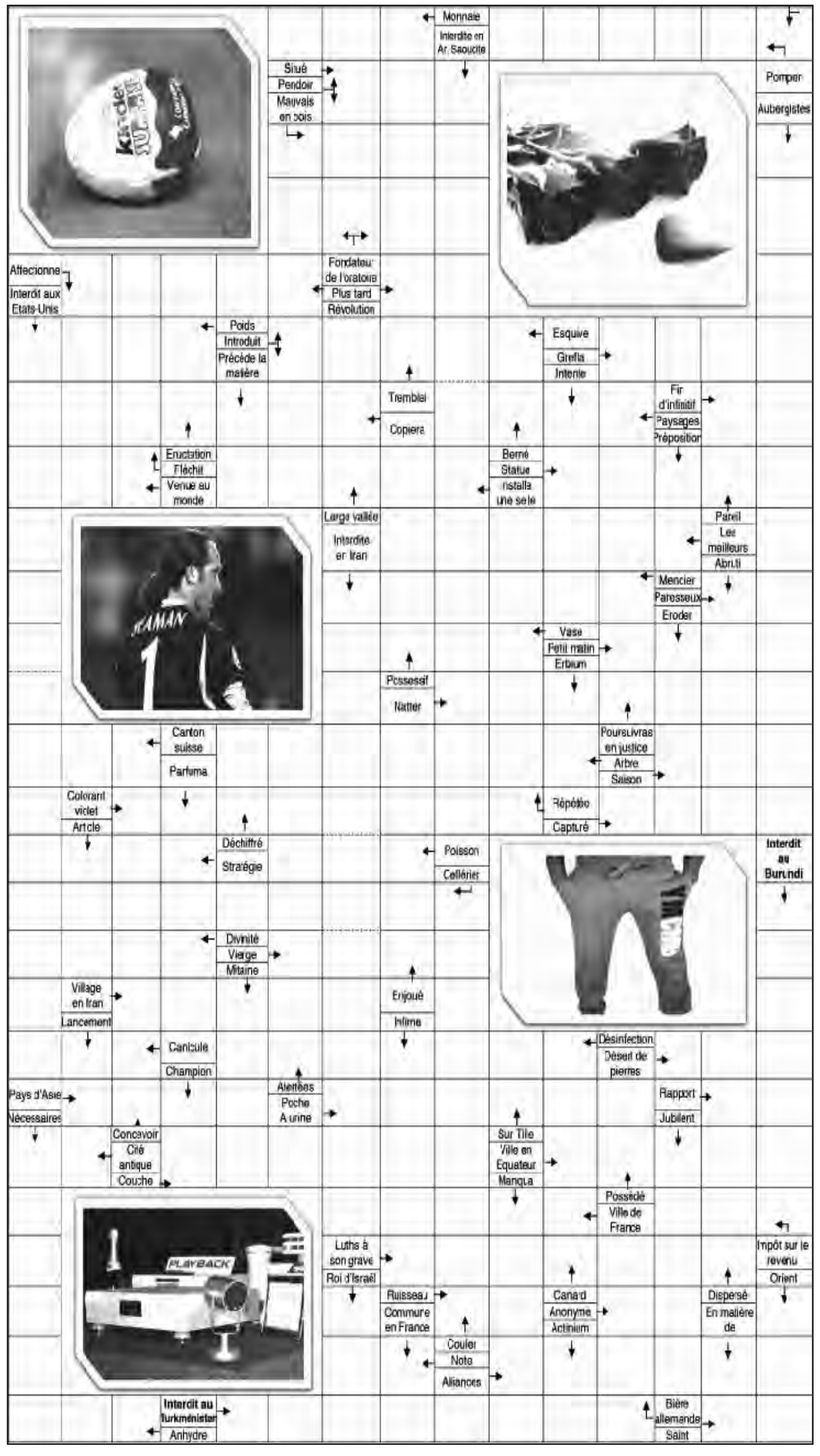

Sadi Djouder

THEME

Sept interdictions absurdes dans le monde

Si nous ne sommes pas tout le temps forcément en accord avec les lois qui régissent notre société, nous avons la chance que la grande majorité d'entre elles ne soient pas complètement loufoques ou incompréhensibles. Car il existe en effet dans le monde des interdictions toujours en vigueur totalement absurdes, et ce aussi bien dans des pays développés que dans des régimes moins démocratiques.

Solution MFG N° 707

H	A	L	I	P	L	E	■	P	I	C	A	R	E	L
A	V	I	S	E	■	P	O	I	L	■	V	I	R	E
L	O	T	E	■	P	R	I	E	■	S	A	T	I	N
E	U	E	■	B	A	I	L	■	M	E	L	E	N	T
T	E	■	M	A	I	S	■	M	E	M	E	S	■	E
E	■	S	O	I	N	■	D	O	T	E	R	■	R	U
R	A	I	R	E	■	L	E	U	R	S	■	V	E	R
■	A	R	T	■	F	O	U	L	E	■	M	E	S	S
A	R	E	■	R	O	T	I	E	■	M	I	N	O	■
M	E	■	B	A	R	I	L	■	S	E	N	I	L	E
O	■	S	U	C	E	E	■	R	E	T	E	N	U	S
U	S	A	G	E	E	■	P	A	R	I	S	■	T	S
R	A	I	L	S	■	C	E	D	E	S	■	L	I	A
■	U	N	E	■	M	U	N	I	R	■	R	A	V	I
O	T	E	■	V	A	R	A	N	■	R	A	V	E	■
M	E	■	M	O	T	E	L	■	M	U	T	E	■	L
E	■	C	A	L	E	S	■	F	U	S	E	■	M	U
T	R	O	N	E	S	■	P	I	L	E	■	Q	U	■
■	A	M	I	S	■	P	O	L	E	■	U	S	E	E
C	I	M	E	■	R	I	T	E	■	P	R	E	T	S
I	D	E	■	N	A	G	E	■	G	R	E	S	■	S
T	E	■	G	I	T	E	■	E	R	I	E	■	D	O
E	■	O	R	E	S	■	E	C	O	T	■	M	U	R
R	A	T	E	E	■	A	R	A	S	■	S	A	P	E
N	U	E	E	■	N	I	E	R	■	S	A	L	E	E
E	X	E	R	C	E	R	■	T	I	T	R	E	E	S

Les péripéties des «retraitables» de l'éducation à Boumerdès

Calvaire. *Depuis le début de la rentrée scolaire 2015/2016, le siège de la direction de l'éducation de la wilaya de Boumerdes ne désemplit pas.*

Chaque jour plusieurs personnes, souvent assises sur l'escalier qui mène à l'entrée principale où l'agent de réception n'entrouvrant qu'à moitié la porte d'entrée, sur instruction des responsables, selon ses dires afin d'empêcher toute personne d'accéder aux différents services.

IL y a quelques jours, il a fallu faire appel à la force publique pour empêcher l'accès à des candidats au concours de recrutement d'enseignants de forcer la porte pour obtenir de qui de droit les renseignements sur les résultats non encore rendus publics.

D'autres, ayant déposé leur dossier de retraite, sont autorisés à rentrer sur instruction du responsable de ce service qui reçoit souvent selon son bon vouloir.

Un bureau minuscule d'environ 4 m2 a été affecté à ce service où trois fonctionnaires gèrent les dossiers des futurs retraités.

Rencontrée, une enseignante ayant reçu un avis favorable à sa demande de départ à la retraite a déposé son dossier au mois de juin et, pour éviter qu'aucun document n'y manque, le responsable du service lui demande ainsi qu'à tous les futurs retraités d'aller demander dans un bureau situé dans le même couloir juste à coté de celui du service des retraites, l'établissement d'une copie de l'état de services, document indispensable pour l'étude du dossier par les services de la CNR.

L'agent chargé de l'établissement de ce document informe le futur retraité que la délivrance se fera dans un délai d'un mois. A la rentrée, tous les futurs retraités se déplacent une nouvelle fois à la direction et, exigüité des lieux oblige, attendent dans le couloir chacun leur tour.

Suite à quoi l'agent leur demande d'ajouter au dossier le complément des salaires des mois d'Août et juillet dont l'établissement se fait par l'économe du lieu d'exercice du candidat à la retraite.

Une fois ce document remis le fonctionnaire n'est pas au bout de ses peines, il est sollicité pour revenir une nouvelle fois sans précision de date afin de retirer la copie de la cessation de payement et doit encore attendre que la CNR, une fois le dossier réceptionné, établisse la pré-notification de la pension que le futur pensionné retirera auprès du service de retraite de la direction après plusieurs déplacements.

Une fois ce document entre les mains du demandeur admis à la retraite, celui-ci devra attendre que les services de la CNR vérifient et liquident le dossier pour qu'enfin il puisse bénéficier de sa pension probablement, non sans lui avoir établi la notification définitive de pension.

Entre temps il ne perçoit plus de salaire ni de pension à partir du 31 août de l'année en cours, deux voire trois mois durant lesquels pas un seul responsable du secteur ne se pose la question de savoir de quoi va-t-il entre-temps vivre.

Nul ne le sait bien sûr, ni ne s'en inquiète. Preuve en est qu'à ce jour, et à la veille de l'Aïd, les demandeurs pour le départ à la retraite de l'année en cours ne perçoivent plus de salaire et n'ont pas encore commencé à percevoir leur pension.

Questionnés, quelques agents ainsi que des enseignants rencontrés sur place, et à l'unanimité, jugent « catastrophique » le fonctionnement de la Direction de l'éducation de la wilaya de Boumerdes, particulièrement en début d'année où il est constaté des va et des vient à l'intérieur des couloirs sans pouvoir faire la différence entre les employés et ceux qui cherchent ou qui attendent d'avoir accès aux services qu'ils cherchent.

Rabah Boumghar

Tissemsilt : *15 nouvelles filières à la prochaine rentrée de la formation professionnelle*

Pas moins de 15 nouvelles spécialités seront ouvertes dans la wilaya de Tissemsilt à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation de septembre 2015, a-t-on appris dimanche du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels. L'ouverture de ces nouvelles filières intervient dans le cadre de l'action du conseil de wilaya du partenariat, constitué de représentants de différents secteurs et entreprises afin de pourvoir le marché de l'emploi en main d'œuvre et notamment en métiers en voie de disparition au sein de l'entreprise «Algérienne du textile» de Tissemsilt, a indiqué Khaled Belkharoubi.

Dans ce contexte, des spécialités sont destinées aux métiers de cette entreprise dont le tissage et la filature, a-t-il ajouté. Des opportunités de formation sont proposées dans d'autres domaines, à l'instar de la maintenance des réseaux d'assainissement, d'installation, de montage et réparation de lunettes, d'assistant technique en bureautique, documentation et archives et de conseiller de vente.

En prévision de la prochaine rentrée de la formation, la direction du secteur a fourni plus de 4.000 postes nouveaux dont 1.430 en formation résidentielle, 1.370 par apprentissage et 205 postes en cours du soir. Il a été décidé également l'ouverture de 175 postes en milieu rural, 50 en formation sanctionnée par un certificat d'aptitude et 460 postes réservés à la femme au foyer. Concernant les détenus des établissements pénitentiaires de la région, 280 postes ont été ouverts dans le cadre de la formation contractuelle. La direction du secteur a aussi initié, en prévision de la rentrée de septembre, un plan d'information par des campagnes de sensibilisation, des portes ouvertes sur les établissements de formation et de jeunes et des émissions radiophoniques. La wilaya de Tissemsilt dispose de 9 CFPA et d'un institut national spécialisé, totalisant dans leur ensemble un effectif de 5.200 stagiaires.

Trois élèves blessés à l'arme blanche dans un CEM à Hadjout

Violence. Trois élèves ont été blessés, dimanche, dont un est dans un état grave, lors d'une bagarre au CEM Ibn Khaldoun de Hadjout (Tipasa), a-t-on appris des services de la wilaya.

L'élève (Ben Abassi Y), étudiant en classe de deuxième année moyenne, ayant eu une grave blessure au niveau de la poitrine, a été opéré en urgence à l'hôpital de la ville, a-t-on ajouté de même source. La victime intervenait pour appeler au calme les deux autres élèves qui s'échangeaient des coups à l'arme blanche, lorsqu'il a été atteint d'un coup de couteau, a-t-on précisé.

Les deux autres élèves (Abri y, 16 ans, et Baa N, 14 ans) ont été légèrement blessés et ont été pris en charge dans le même établissement de santé publique, selon la même source.

Les travailleurs et enseignants de l'établissement scolaire ont observé une grève pour dénoncer cet acte de violence, qui remonte, selon les investigations des services de sécurité, à vendredi dernier, lorsque les deux protagonistes (Abri y, 16 ans, et Baa N, 14 ans) se sont battus à l'extérieur du CEM, avant qu'ils ne récidivent lors de la pause de 10h.

La secrétaire générale de la direction de l'Education de la wilaya s'est déplacée à l'hôpital pour s'enquérir de l'état des élèves blessés et l'établissement scolaire pour «rassurer la famille éducative» y exerçant, suite à cet acte de violence, qui a provoqué l'émoi dans toute la wilaya.

Cet incident a, par ailleurs, provoqué des scènes de peur et d'évanouissement parmi les élèves et trois filles ont été évacuées à l'hôpital de Hadjout pour recevoir les soins nécessaires, a-ton ajouté de même source.

Les services de la Police judiciaire (PJ) et la direction de l'Education ont enclenché une enquête pour déterminer les tenants et aboutissants de cet acte de violence, a-t-on, par ailleurs, signalé.

Les résidents de la cité Zouaoui B mécontents à Koléa

Cadre de vie. Amas d'immondices, prolifération et nids de moustiques, odeurs nauséabondes et absence quasi-totale de sécurité. Tels sont les griefs relevés par les représentants des habitants de la Cité Zouaoui Benaouda de Koléa.

Les caves des bâtiments sont infiltrées par les eaux et les locaux commerciaux non encore exploités sont devenus les repaires privilégiés de délinquants de tous les acabits. Et pourtant ! Le comité de quartier a bel et bien esté l'Aadl en justice, le gain de cause obtenu en la faveur des habitants mais la décision tarde encore à être exécutée par les services de l'Aadl.

La décision de poursuivre l'Aadl devant les barreaux est relative aux dispositions contractuelles liant les résidents à l'Agence, plus précisément à propos de seize points objet de litige. Le comité de quartier se voit raboué et l'on ne sait si les autorités recherchent le pourrissement de la situation ou bien ne daignent se dépêcher que lorsque des actions de rue sont organisées.

Toutefois, le cadre de vie général de la Cité Zouaoui Benaouda, appelé également Cité des 252 Logements Aadl, laisse à désirer à l'image de la peinture dégradée des bâtisses et ce, expliquant nos interlocuteurs, faute d'entretiens à la mesure des taxes et charges dont s'acquittent les locataires.

Les agents affectés par l'Aadl n'accomplissent pas correctement leurs tâches depuis un bon moment déjà, notamment ceux en garde de la surveillance du site et il arrive le plus souvent, selon les dires de nos interlocuteurs, que leur quiétude soit troublée. En un mot, et en dépit du fait que la Justice a tranché en faveur des résidents, les doléances n'ont pas été prises en ligne de compte dont, entre autres, l'aménagement d'une aire de jeux et de détente.

D'aucuns soutiennent mordicus, que cet espace a été détourné au bénéfice de l'érigation d'appartements promotionnels au profit de cadres de l'Aadl.

La cité Zouaoui Benaouda de Koléa a été affectée voilà plus d'une dizaine d'années. A l'euphorie de l'emménagement sous leur toit, les souscripteurs ont déchanté très rapidement et la jolie a cédé la place au désabusement causé par les soucis de la vie quotidienne en commun et la gestion pas à la mesure de l'attente des habitants.

Farid Mellal

Programme Télé

ALGERIE

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : el badra II
10h00 : moudoun mina el aalem
10h30 : ggo football
11h00 : questions d'actu
12h00 : journal en français
12h30 : el aahd e'tamine
13h45 : iktichaf el afaq
14h30 : adra'e el djabel
15h15 : el firma
16h40 : sebaq el madjarate
17h10 : REX GENERATION
17h30 : dar el bahdja
18h00 : journal en amazigh
18h25 : mawid maa el qadar
19h00 : journal en français
19h25 : dernière forêt
20h00 : journal en arabe
20h45 : assrar el madhi II
21h25 : waldi 2
22h40 : expression livre

RMC DÉCOUVERTE HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
11:35 Les défis de la construction
12:25 Top Gear
13:20 Wheeler Dealers - Occasions à saisir
15:05 Master pêche
17:00 Occaz militaires
20:45 EMBARQUÉ : OPÉRATION SANGARIS
21:55 Embarqué : opération Hermès
23:00 RESTREPO

TMC

06:45 TV Achat TMC
08:45 Alerte cobra
09:35 Séduction criminelle
11:25 Alerte Cobra
13:25 TMC Info
13:30 TMC Météo
13:35 New York Police Judiciaire
17:05 Monk
19:50 Alerte Cobra
20:45 TMC Météo
20:55 90' ENQUÊTES

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
11:50 Pour l'amour du risque
13:40 Commissaire Cordier
15:25 Les Cordier, juge et flic
18:55 Pour l'amour du risque
19:45 Pour l'amour du risque
20:50 SEPT ANS AU TIBET
23:20 VISIONS CRIMINELLES
01:00 J'ai dit oui à la robe

TF1

06:30 TFou
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 Météo
09:25 Mon histoire vraie
09:45 Petits secrets entre voisins
10:45 Une histoire, une urgence
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:35 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Le mari de ma meilleure amie
17:00 4 mariages pour 1 lune de miel
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:35 Météo
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 MENTALIST
00:15 Euro Millions
00:19 Les experts : Miami
03:10 L'affiche du soir
03:15 À mort l'arbitre
04:45 Musiques
05:05 Une histoire, une urgence
05:30 Petits secrets entre voisins

France 2

06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:45 Météo Outre-mer
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
11:55 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo
13:55 Consomag, Expression directe
14:00 Toute une histoire
15:05 L'histoire continue
15:35 Comment ça va bien !
17:20 Dans la peau d'un chef
18:15 Joker
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant
20:50 Météo
20:55 SECRETS D'HISTOIRE
22:50 INFRAROUGE : ON NOUS ÉCOUTE
23:40 Infrarouge : On nous écoute
00:40 Dans quelle éta-gère...
00:45 Tout compte fait
01:30 Déconne Cheese
01:35 Mon envoyé spécial
02:10 Toute une histoire
03:10 L'histoire continue
03:40 Comment ça va bien !
04:25 Thé ou café
05:25 Paris insolite
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours

France 3

06:00 Euronews
06:30 Ludo
08:50 Dans votre région
10:40 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte
14:00 Un cas pour deux
16:05 Un livre un jour
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Objectif indépendance
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:48 Plus belle la vie ensemble
20:50 LA LOI D'ALEXANDRE
22:30 Météo
22:35 Grand Soir 3
23:10 Le pitch
23:15 LA MER À BOIRE
00:45 Un livre un jour
00:50 Couleurs outremers
01:20 Espace francophone
01:45 Midi en France
02:40 Plus belle la vie
03:10 Parlement hebdo
03:55 Nous nous sommes tant aimés
04:20 Météo à la carte, le week-end
04:40 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

07:00 Le grand journal
08:05 Les Simpson
08:25 À la recherche de Vivian Maier
09:50 Salut les terriens !
10:55 Near death experience
12:25 Mon oncle Charlie
12:43 Météo
12:45 Le JT
13:05 Le zapping
13:15 Le petit journal
13:55 Bon rétablissement !
15:10 Surprises
15:25 Lucy
16:50 Wayward Pines
18:15 Mon oncle Charlie
18:35 L'album de la semaine
18:50 Le grand journal
20:10 Le petit journal
20:50 Avant-match
21:00 FOOTBALL : PSG / GUINGAMP
22:55 Jour de foot
23:25 WINTER SLEEP
02:35 Cadences obstinées
04:15 Kamel le magicien
05:05 National Geographic
05:55 Zapsport

arte

06:10 Enquête d'ailleurs
06:40 Vox pop
07:10 Yourope
07:35 Arte journal junior
07:45 Douces France(s)
08:30 X:enius
08:55 Krill : le secret de la banquise
10:25 Le berceau des baleines
11:10 Les aventures culinaires de Sarah Wiener
11:40 Corbeaux et corneilles
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Un moment d'égarement
15:25 Humanima
15:50 Indian talkies
16:35 La vie sur le récif
17:20 X:enius
17:45 Enquête d'ailleurs
18:15 Aux portes de la mer
19:00 Au gré des saisons - Automne
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Objectivement
20:50 À QUI APPARTIENT L'EX-RDA ?
21:45 Enquête sur les crimes de la réunification
22:50 BRÉSIL, L'ÉVEIL D'UN GÉANT
00:25 Le casse-tête afghan
01:20 Yourope
01:50 The notwist in concert
03:30 Une histoire naturelle du rire
05:15 Soirée baroque à la Philharmonie de Paris

M6

06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:40 Docteur La peluche
08:05 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:30 Les p'tits cuistots
08:45 Météo
08:50 M6 Boutique
10:00 Modern family
10:50 Desperate Housewives
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 L'amour fait sa loi
15:35 Le cœur a ses raisons : l'école du courage
17:15 Les Reines du shopping
18:30 La meilleure boulangerie de France
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 CAUCHEMAR EN CUISINE
02:10 Météo
02:15 M6 Music

5

06:38 L'emploi par le net
06:45 Zouzous
06:50 Oui Oui
06:55 Boris
07:15 T'choupi à l'école
07:25 He Oua Oua
07:55 Peppa pig
08:20 Les monsieur madame
08:53 Consomag
09:00 Les maternelles
10:15 Vues d'en haut
10:50 Le Harle de Chine - un canard solitaire
11:45 La quotidienne
13:00 Gros plan sur la nature
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 Les routes mythiques
15:35 Bangkok au fil du temps
16:35 Venezuela, itinéraire d'une famille Warao
17:30 C à dire ?!
17:43 Parlons passion
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Entrée libre
20:37 Plus belle la vie ensemble
20:40 ENFANTS HANDICAPÉS : DE LA GALÈRE À L'EXIL
21:50 Mon fils, un si long combat
22:45 C DANS L'AIR
23:50 Entrée libre
00:15 Grand National : une course d'exception
01:00 Namibie - la route de l'eau qui fume
01:55 Amériques indomptées
03:00 La nuit France 5
05:30 C dans l'air

4

06:10 Mon robot et moi
06:35 Code Lyokô
07:30 Ultimate Spiderman
08:50 Avengers : l'équipe des super-héros
10:00 The Batman
10:45 Il était une fois les explorateurs
11:40 Tempo express
12:10 Les Zouzous
13:25 Consomag
13:35 Un gars, une fille
15:45 Super 4
16:15 Les Tortues Ninja
17:20 Teen titans go
18:05 Titeuf
18:35 Une saison au zoo 4
20:45 Monte le son
20:50 LE VILAIN
22:10 QUATRE ÉTOILES
23:45 Le comique
02:05 Monte le son
02:10 Monte le son, le live, le Live Rock en Seine 2014 : Blondie
04:55 Un gars, une fille

8

06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:40 Le grand 8
12:00 D8 le JT
12:10 Pawn Stars : les rois des enchères
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 A prendre ou à laisser
18:50 Touche pas à mon poste !
20:55 L'INCROYABLE HULK
22:55 DEAD RISING

W9

06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:10 @ vos clips
11:40 W9 hits
12:30 Météo
12:35 Talent tout neuf
12:40 Malcolm
16:40 Un dîner presque parfait
18:55 Les Ch'tis vs les marseillais : la revanche
20:15 Les Simpson
20:40 Soda
20:50 Météo
20:55 L'INCROYABLE HISTOIRE DE LA TÉLÉ-RÉALITÉ
22:45 ENQUÊTE D'ACTION
00:40 Enquête d'action
02:20 Météo

gulli

12:15 Sécurité routière avec poli
12:20 Maya l'abeille
13:00 Zig et Sharko
13:30 Le cheval c'est trop génial
13:35 G ciné
13:45 Chica vampiro
14:31 Wazup
14:35 Gawayn
15:30 Rekkit
16:15 Yu-gi-oh !
16:45 Pokemon
17:15 Sonic Boom
18:00 Shezow
18:40 Sprout a craqué son slip
19:15 Chica vampiro
20:05 Bienvenue chez les Jolipré
20:10 Le cheval c'est trop génial
20:15 In ze boîte
20:45 Wazup
20:55 MERLIN
00:15 Total wipe out made in USA
01:00 Rekkit

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE D'ALGERIE
WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE SIDI AISSA
COMMUNE DE BOUTI SAYEH

AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT
N° 17/2015
NIF : 0984 2831 5037518

Le President de L' APC de bouti Sayeh lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour projet:

Aménagement urbain hai logements ruraux

Les établissements intéressés par le present appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprés du bureau des marchés de la commune de bouti sayeh , contre un paiement de: 5.000,00.DA Les offers doivent êtres accompanies des documents suivants:

Offre technique

1. Cahier des charges dûment (renseignée, signée et cachetée et paraphé)
2. Déclaration souscrire (renseignée et signée et cachetée)
3. Déclaration de probité remplie (renseignée et signée et cachetée)
4. Certificat de qualification et de classification des professionnels. (copie durée de validité)
5. Casier judiciaire datant de moins de trois mois, (copie originale)
6. Copie Registre du commerce.
7. Extrait de rôles moins de trois mois apurés en touts taxes compris, (copie originale)
8. Copie Attestation de misa à jour de la CNAS CASNOS CACOBATH. (durée de validité)
9. *Bilans fiscaux des trois dernières années,*
10. Planning des travaux avec la période proposée, (signée et cachetée)
11. liste du matérielle à la réalisation du projet, signée et cachetée soutenue par les cartes grises des entrepreneurs et des certificats d'assurance.
12. liste des moyens humains à la réalisation du projet.
13. Certificats de bonne exécution des projets similaires signée par les entrepreneurs, portant le montant d'argent associé à ces travaux et les dates reçues au cours des trois dernières années .
14. copie Numéro d'identification fiscale.
15. Copie du statut de l'entreprise (personne morale)
16. L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés
17. Reçue du paiement droit de cahier de charge

Offre financier:

1. Lettre de soumission (renseignée et signée et cachetée).
2. Bordereau des prix unitaires, (renseignée et signée et cachetée)
3. Détail estimatif et quantitatif, (renseignée et signée et cachetée)

Les soumissionnaires doivent présenter leur dossiers en enveloppes et séparé les dossiers technique et financière chacun dans une enveloppe séparée et mettre les deux dossiers dans une enveloppes extérieures fermées, Non seulement porte la déclaration suivante:

M. /le Président d'Assemblée populaire communal de bouti Sayeh
Appel d'offres ouvert national

Aménagement urbain hai logements ruraux

Déposé tous les offres sur le dernier jour du dépôt de date limite des offres est fixée à 21 jours ,si le dernier jour d'ouverture des plis coincide avec un jour férié l'ouverture sera transférée au jour ouvrable suivant. à partir de la première publication de cette publicité dans les quotidiens ou bulletin officiel des offres marché publique (BOMOP), avant le temps (14:00) h Bureau du Secrétariat du Président.

Ouvrir plis technique et financier en séance publique le dernier jour de la date de dépôt des offres sur l'horloge (14:00) h, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants poste de président de l'APC de bouti Sayeh, les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à compter de la date limite pour le dépôt d'offre.

La Cité 22/09/2015 — ANEP 345 517

Avantages et inconvénients des lampes LED pour l'éclairage domestique

Lampes économiques. *Alors que les lampes fluo-compactes ont remplacé en seulement quelques années les lampes à incandescence, les lampes à LED commencent à se démocratiser sur le marché de l'éclairage domestique. Un nouveau rapport de l'ADEME fait le point sur les atouts et inconvénients de cette technologie qui devrait s'imposer dans nos foyers dans moins de 5 ans.*

Selon un rapport de l'ADEME, l'éclairage représente actuellement 12% des consommations électriques d'un logement (hors chauffage et eau chaude).

Energivores et peu efficaces, les lampes à incandescence ont été, depuis 2009, progressivement retirées du marché français pour être finalement interdites en septembre 2012 par l'Union Européenne. Elles ont été principalement remplacées par les lampes fluo-compactes (ou lampes basse consommation) qui ont été propulsées sur le marché grâce à une communication massive, la quasi absence de technologies concurrentes et des atouts significatifs : elles durent 8 à 10 fois plus longtemps et consomment 4 à 5 fois moins d'énergie pour un éclairage équivalent.

En quelques années seulement, les lampes fluo-compactes se sont imposées dans une majorité de foyers et de locaux professionnels. Et pourtant, elles ne sont pas exemptes de critiques et de défauts :

• certaines lampes ont une durée de vie limitée qui ne correspond pas aux annonces ;
• certaines lampes ont une durée d'allumage importante qui peut dépasser la minute ;
• elles émettent un rayonnement ultraviolet (UV) qui peut être préjudiciable pour certaines populations sensibles ;
• elles contiennent toutes du mercure, un métal dangereux qui doit être correctement recyclé.

Présentées comme durables, les lampes basse consommation ne sont en réalité qu'un palliatif temporaire avant la démocratisation de lampes bien plus performantes et écologiques : les lampes à LED qui ont fait leur apparition dans les rayons des commerçants.

Définition des lampes à LED

Une diode électroluminescente (LED) est un composant électronique permettant la transformation de l'électricité en lumière. Ses principales applications, par ordre d'importance de marché, sont l'électronique mobile, les écrans, le secteur de l'automobile, l'éclairage et la signalisation.

Pour l'éclairage, on utilise des lampes constituées de plusieurs LED de forte puissance accolées, puisqu'à l'unité leur flux lumineux (mesuré en lumen ou lm) est encore trop faible.

Il existe également des modules LED, qui sont des assemblages d'une ou plusieurs LED montées sur une carte de circuit imprimé, avec ou sans dispositifs de commande de la lumière. Les modules LED nécessitent généralement des luminaires spécifiques, mais certains peuvent aussi être mis en œuvre dans des luminaires existants. Comme les lampes LED, ils sont remplaçables.

Ce n'est qu'en 2000 que les LED de forte puissance et les LED blanches[2] sont apparues, grâce à d'importants efforts de R&D, avec l'ambition de concurrencer les technologies existantes pour l'éclairage des particuliers, sur les lieux de travail ou en éclairage extérieur.

Les avantages des lampes à LED

La technologie LED ne cesse de progresser : les performances des LED doublent tous les 2 ans et les prix diminuent de 20 % chaque année (en.lighten initiative, 11/2014)

Une durée de vie inégalée

La durée de vie des lampes à LED est largement supérieure à celle des autres technologies : jusqu'à 100 000 heures (en laboratoire), 40 000 h sur le marché (soit plusieurs dizaines d'années d'utilisation) contre 1 000 h pour les lampes à incandescence, 2 000 h pour les lampes halogènes et 10 000 h pour les lampes fluocompactes. Ainsi, l'achat et le remplacement d'une lampe LED sont moins fréquents, ce qui améliore la rentabilité de l'investissement.

Bonne efficacité énergétique avec un important potentiel de progression

Si une LED isolée affiche un très bon rendement énergétique (environ 150 lm/W et jusqu'à 220 lm/W pour les plus performantes), une lampe à LED offre un rendement compris entre 40 et 80 lumens par watt. Cette baisse de rendement est notamment liée à la chaleur produite par les diodes accolées dans la lampe.

Ainsi, les lampes à LED actuellement mises sur le marché ont généralement une efficacité énergétique nettement supérieure aux lampes classiques : 70 lumen/W pour les fluocompactes et seulement 16 lumen/W pour les lampes à incandescence.

Heureusement, la majorité des lampes destinées à l'éclairage domestique offre aujourd'hui une qualité d'éclairage satisfaisante : une lampe à LED de plus de 800 lumens (équivalent à une lampe à incandescence de 60 W) consomme entre 9 et 12 watts seulement, une LED de 400 lumens consomme environ 6 watts.

De plus, les évolutions technologiques devraient permettre d'améliorer l'efficacité des lampes LED pour le grand public en la portant autour de 100 lm/W. Les LED « super lumineuses » peuvent déjà, en laboratoire, atteindre une efficacité énergétique allant jusqu'à 300 lm/W ! Ce qui signifie qu'à terme nous pourrons disposer de lampes qui consomment moins de 4 watts et qui éclairent comme une lampe à incandescence de 75 watts.

Un éclairage maximal instantané

Les ampoules LED atteignent un niveau maximal de luminosité dès l'allumage. En effet, les sources à LED admettent des cycles d'allumage et d'extinction fréquents. Elles émettent instantanément le flux lumineux désiré, sans montée en régime, ce qui peut s'avérer avantageux pour des applications spécifiques telles que les lieux de passage.

Des lampes compactes

La compacité des LED les rend très intéressantes pour le remplacement des sources encastrées dans les faux plafonds telles que les spots halogènes ou les downlight[3].

Les modules LED, directement mis en place dans un luminaire et qui peuvent intégrer une électronique de commande, facilitent la mise en œuvre de solutions de gestion de l'éclairage telles que la détection de présence ou la variation en fonction de la lumière du jour.

Autres avantages

Les LED fonctionnent en très basse tension et même sous de basses températures, ce qui peut être un avantage pour la sécurité électrique dans le bâtiment.

Avec un échauffement de seulement 32°C, les LED ne chauffent pas autant que les lampes à incandescence (150°C) et les lampes fluocompactes (70°C) .

Elles sont insensibles aux chocs, ce qui les rend plus robustes que les autres sources d'éclairage. Les LED de couleur peuvent être employées pour des jeux de lumière sans utilisation de filtre.

Enfin, les LED ne contiennent pas de mercure et sont en grande partie recyclables en tant que déchet non dangereux (contrairement aux lampes fluocompactes).

Les inconvénients et pistes d'amélioration des LED

Le processus de fabrication des LED est relativement énergivore. Toutefois le bilan énergétique global (comprenant l'étape de fabrication et d'utilisation) des deux technologies (LED et fluocompactes) reste comparable.

Les LED sont encore un peu chères : il faut compter entre 7 et 15 euros, en 2014 pour une lampe qui éclaire autant qu'une lampe à incandescence de 60 W et plus de 15 euros pour l'équivalent à 75 W. Bien sûr, avec leur déploiement massif sur le marché, les prix vont rapidement chuter. Début 2015, on pouvait déjà trouver des LED E27 de 400 lumens à moins de 3 euro !

Les lampes LED sont encore mal adaptées à l'éclairage de forte puissance, notamment au marché de l'éclairage public en raison de la surchauffe que peut entraîner l'utilisation de nombreuses LED accolées. Et ce même si, individuellement, une lampe LED chauffe peu.

Un bilan environnemental à améliorer

Au-delà de la consommation d'énergie en fonctionnement, la lampe à LED génère, lors de sa fabrication et en fin de vie, des impacts environnementaux. L'Agence internationale de l'énergie a ainsi compilé plusieurs analyses de cycle de vie des solutions d'éclairage permettant de comparer les performances environnementales des lampes incandescentes, des LFC et des LED.

L'impact environnemental d'une source lumineuse est principalement déterminé par son efficacité à produire la lumière et sa durée de vie. Ainsi, l'impact environnemental des LFC et des LED est tout de même bien inférieur à celui des lampes à incandescence (jusqu'à 75% moindre).

Les progrès à venir sur l'efficacité lumineuse et la durée de vie des LED devraient leur permettre, à terme, d'afficher le meilleur bilan environnemental de toutes les lampes, avec une réduction des impacts environnementaux de 85% par rapport aux lampes à incandescence. Ce bilan peut également être amélioré par des progrès sur la fabrication et le recyclage.

Aujourd'hui, certains matériaux utilisés pour la fabrication des LED, en particulier l'indium et le galium, sont considérés comme critiques car les ressources s'épuisent. Par ailleurs, ces matériaux ne se recyclent pas. L'enjeu est donc de réduire la quantité de ces matériaux dans la LED et de réussir à les recycler. Les fabricants de LED peuvent agir en prévoyant dès la conception, le démontage et le recyclage de la lampe.

Les LED sont-elles vraiment dangereuses pour la santé ?

L'Anses met en garde les consommateurs sur les risques sanitaires liés à la forte proportion de lumière bleue émise par les éclairages à LED de couleur blanc froid et bleu. Des populations plus particulièrement sensibles au risque ou particulièrement exposées à la lumière bleue ont été identifiées, comme les enfants, les personnes atteintes de certaines maladies oculaires ou encore certaines populations de professionnels soumis à des éclairages de forte intensité.

Pour autant, le Syndicat de l'éclairage nuance le risque : "ne sont concernées que certaines sources LED de forte puissance réservées à des applications professionnelles (éclairage extérieur de grande hauteur par exemple). Elles ne sont pas disponibles à la vente pour des usages d'éclairage normal à l'intérieur des bâtiments, et des dispositions de sécurité sont prises pour leur utilisation."

De plus, "l'ensemble des fabricants de luminaires et d'ampoules LED doit vérifier que leurs produits n'émettent pas trop de lumière bleue, pour cela ils utilisent des méthodes définies dans les normes européennes NF EN 62471, et IEC/TR 62778 au niveau mondial. Le marquage CE apposé sur ces produits engage le fabricant dans le respect de la réglementation". explique le Syndicat.

Il existe également un risque d'éblouissement. Par conséquent, l'Anses recommande de diminuer les luminances des LED, notamment par des dispositifs optiques ou des luminaires adaptés.

Enfin, il est recommandé de se tenir à plus de 20 cm d'une source lumineuse LED. En effet, selon une étude de l'Université de Madrid, les lampes à LED de couleur bleue pourraient endommager de manière irréversible les cellules de l'œil. Toutefois, les conditions qui ont mené à ces résultats ont peu de risques d'être réunies : être exposé à des lampes LED bleues d'une luminosité équivalente à une lampe à incandescence de 100 W, à 20 cm de distance et ce pendant 12 heures...

Au final, si certaines précautions évidentes sont prises, il n'y a aucun risque pour les particuliers qui veulent équiper leur logement.

Tréteaux : *Je suis algérien* de Mohamed Mihoubi à l'affiche du théâtre d'Oran

Le comédien Mohamed Mihoubi a mis à l'affiche son nouveau spectacle *Je suis algérien* qui sera présenté le 1er novembre prochain au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO).
«Il s'agit d'un spectacle relatant les déboires d'un citoyen algérien à l'étranger qui décide de rentrer définitivement au pays», a-t-il précisé lundi à l'APS, indiquant que la création fait suite à son précédent monologue *Algérien et fier*.
Mohamed Mihoubi est connu pour ses «one-man-show» humoristiques comme *Ana naqra... ma neqrach* !, *One, two, three, viva l'Algérie* !, *Mir ou rabi kbir* (c'est moi le futur maire) et *Algérien et fier*.
En 2012, il a assuré la direction artistique de l'épopée *Abtal El-Djazaïr* (les héros de l'Algérie), écrite et mise en scène par Mohamed Belfadel à l'occasion du 58ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954. Cet artiste, qui dirige le Théâtre technologique d'Oran (TTO) pour le compte de l'association culturelle «El-Amel», est également investi dans la formation des jeunes talents dont le stage s'achève toujours par le montage d'une pièce.
La dernière œuvre en date, intitulée *Makhber comedia* (laboratoire de la comédie), avait permis, en août dernier, à une vingtaine de comédiens en herbe de faire leur première montée sur scène au TRO.

Philatélie : *la ville des ponts accueillera le 5ème salon arabe*

La 5ème édition du Salon arabe de la philatélie se tiendra du 5 au 9 octobre à Constantine, a indiqué, lundi, le directeur de l'unité postale de la wilaya (Algérie poste), Ahmed Hadj Benadda.
L'exposition, placée sous l'égide du commissariat de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", regroupera des collectionneurs algériens et arabes partageant la passion du timbre, ainsi que des numismates, a précisé le responsable dans une déclaration à l'APS.
Prévu au palais de la culture Mohamed-Laïd Al Khalifa, ce salon, traditionnellement organisé à Alger, coïncide cette année avec le 12ème anniversaire de la création d'Algérie Poste, son organisme initiateur, a également indiqué M. Hadj Benadda.
Selon lui, ce carrefour inter-arabe dédié au timbre-poste, offrira au grand public la possibilité de "découvrir le monde fascinant de la philatélie et de la carte postale sur des thèmes aussi riches que variés liés à l'histoire, la civilisation et la culture de manière générale.
Le programme prévoit également des activités culturelles et artistiques et des conférences-débats autour de l'importance du timbre, vecteur de la culture du monde, et dont le premier échantillon a vu le jour le 6 mai 1840 en Angleterre.

De nouvelles funérailles pour à Rahmani à Tidelsine ?

Hommage. *Les citoyens kabyles ont décidé de rendre un hommage digne de la grandeur du père fondateur de l'académie berbère (Agraw Imazighen), Abdelkader Rahmani.*

La société civile s'est mobilisée depuis plus d'une semaine et des affiches étaient placardées partout sur les murs d'Aokas pour appeler les citoyens kabyles à rejoindre la marche silencieuse de samedi 19 septembre. Du coup les citoyens d'Aokas et d'ailleurs ont tôt le matin pris la direction de la place Katia-Bengana, lieu du rassemblement prévu. Où des bougies ont été allumées à la mémoire du disparu et, aux environs de 11h, une marche silencieuse s'est ébranlée ralliant l'habitation de la famille de feu l'homme de culture et d'action Rahmani Abdelkader, une maison située au village de Tidelsine, à moins d'un kilomètre du centre-ville. Après la minute de silence d'usage en pareille circonstance, des citoyens connus et moins connus, ont pris la parole pour rappeler le combat mené par le défunt en tant que fervent défenseur de Tamazight en général et de la langue kabyle en particulier. Il sera également mentionné l'héritage culturel laissé par ce dernier.

« Abdelkader Rahmani, un homme de combat et un exemple à suivre »

Le premier qui a pris la parole à l'arrivée à Tidelsine est Abderhmane Amara, militant actif de la cause et de l'identité amazighes ; lui qui, avec l'autre militant, Nacer Medjoub, a coécrit un livre sur Slimane Rahmani, le père d'Abdelkader qui sera mis sur le marché incessamment. Pour Abderhmane Amara, Abdelkader Rahmani est un véritable fils de Tamazgha, un homme qui n'a jamais trahi ses idées et son combat ; il est un exemple à suivre. «Abdelkader Rahmani nous inspire, même mort il ne nous laissera pas tomber.
On est là chez lui, devant sa maison, pour lui rendre un vibrant hommage », clame-t-il.

« Abdelkader Rahmani s'est fait incinérer en France avec le souhait que ses cendres soient dispersées dans la mer d'Aokas»

Après Abderahmane Amara, Fatah Bouhmila, membre actif de la société civile, a pris la parole en donnant des informations très importantes. Il informera à ce props l'assistance que le corps du défunt a été incinéré en France en attendant d'exaucer son vœu, celui de voir ses cendres dispersées dans la mer d'Aokas. « Il y a deux semaines de cela j'étais avec Abderhmane Amara au café, on parlait d'Abdelkader Rahmani et de son souhait exprimé telle une dernière volonté… C'était quelques jours seulement avant l'annonce de la nouvelle de son décès. Je suis en contact permanent avec Tahar Metref, président d'une association en France qui œuvre pour la promotion de notre langue et notre culture, lequel était en contact ininterrompu avec feu le co-fondateur de l'académie berbère : Abdelkader Rahmani. Tahar Metref me faisait la proposition de tout essayer pour le faire venir à Aokas, en insistant sur l'importance de l'initiative tant que le défunt était encore de ce monde. Hélas, cela n'a pu se réaliser ! Abdelkader s'est fait incérer en France. C'était une de ses dernières volontés, une autre fut que ses cendres fussent dispersées au large de la mer d'Aokas », a révélé Bouhmila avant d'ajouter : « j'ai naïvement cru que l'opération ne aurait être aussi difficile, et qu'il suffirait de mettre ses cendres dans un vase ou un bibelot finalement et réalisé ainsi le vœu du défunt! J'ignorais encore que le transfert d'un pays vers un autre des restes funéraires obéit à une série de procédures pas vraiment facile à mettre en œuvre. On doit s'entraider pour pouvoir faire rentrer les cendres d'Abdelkader Rahmani à Aokas et pouvoir exaucer ainsi son vœu »

« Abdelkader Rahmani est mort mais sa condamnation à mort n'est pas morte ! »

Le tour est venu à l'écrivain et l'éditeur Rachid Oulebsir de prendre la parole.
«Je travaille sur la mémoire villageoise, je pense que c'est tout ce qui nous reste pour transmettre notre patrimoine et notre culture à nos jeunes qui sont pris dans l'engrenage des idéologies d'Orient et de l'Occident. Ce qui a caractérisé notre ancestralité est notre différence. Être athée, musulman, chrétien, agnostique et je ne sais quoi encore ne doit pas être du tout un problème au contraire, il devrait être une source de fierté. On est contre le monothéisme, il me semble aujourd'hui qu'on doit déconstruire le jacobinisme de l'Etat qui nous tient ! Une seule langue, une seule religion, une seule voix, une seule pensée,… Yiwet Yiwet kan (une seule, une seule seulement) … t'as pas le droit d'être différent alors ce qui a caractérisé notre ancestralité est notre différence ! On a toujours plaidé pour le droit à la différence et contre l'unicité qui n'a pas de sens ! Aujourd'hui on est là pour rendre hommage à un grand homme précurseur des chantiers les plus difficiles au moment où beaucoup de gens se taisaient. Créer l'académie berbère n'était pas facile, c'était au prix de sa vie ! Boumediene ne plaisantait pas, il faut voir le nombre d'opposants assassinés. Quand ne pouvait pas vous assassiner il vous bannissait, comme ce le cas pour Abdelkader Rahmani, interdit d'entrée dans son propre pays ! Il n'a même pas le droit de mourir et d'être enterré sur son sol ! Abdelkader Rahmani est toujours condamné à mort ! Même mort il est condamné à mort ! Abdelkader Rahmani est mort mais sa condamnation à mort vit toujours. Inimaginables excès chez celui, Boumediene pour ne pas le nommer une deuxième fois, qui s'est même permis de cacher les ossements du colonel Amirouche ! Perversion et folie que tout cela ! On doit mettre dans nos têtes qu'on est les derniers kabyles et on doit semer à tout prix de nouveau la graine des ancêtres et tous les combats qu'ils ont menés », dit en conclusion l'écrivain-journaliste Rachid Oulebsir.
Un jeune venu de Chemini, et un autre d'Aokas ont pris la parole avant de la laisser à Mouloud Mebarki, président du conseil national du MAK pour parler d'Abdelkader Rahmani et du combat des intellectuels kabyles en général.

« Une fondation pour Abdelkader Rahmani »

Mohand Chikhount, enseignant de Tamazight, a clôturé les prises de paroles en usant d'un verbe direct. Pour lui, on doit cesser de trop s'apitoyer sur notre sort ; l'urgence est de retrousser les manches et se mettre au travail. « Je propose qu'on enterre symboliquement Abdelkader Rahmani chez lui à Tidelsine et on doit penser à mettre sur pied une fondation qui prendra son nom », dit-il enfin.

Hafit Zaouche

Concert : *l'orchestre symphonique d'Autriche à la maison de l'Imzad à Tamanrasset*

Des artistes de l'orchestre symphonique d'Autriche ont animé, dimanche dans la soirée, un concert de musique classique, à la Maison de l'Imzad à Tamanrasset.
Le concert, qui s'est déroulé en présence notamment des autorités locales et de l'ambassadeur d'Autriche en Algérie, a permis à des musiciens de l'ensemble autrichien "Concilium Vienne" de jouer des morceaux de musique classique, accompagné aussi de l'instrument traditionnel local, l'Imzad (vielle monocorde).
L'ambassadeur d'Autriche en Algérie, Franziska Honsowitz Friessnigg, a indiqué, à cette occasion, que son pays montrait un intérêt au riche patrimoine culturel algérien, dont l'Imzad qui est classé parmi le patrimoine universel, ajoutant qu'il s'agit là d'une première expérience associant l'Imzad à la musique classique.
Elle a, en outre, appelé à préserver ce patrimoine culturel, notamment la musique Imzad, susceptible d'atteindre des dimensions internationales et d'attirer de nombreux touristes. Ce concert est organisé dans le cadre d'une coopération entre l'association "Sauver l'Imzad" et l'ambassade d'Autriche en Algérie, a affirmé le secrétaire général de l'association précitée, Boudjemaâ Benhebirèche, ajoutant que l'objectif est de promouvoir la musique Imzad à l'international, à travers une coopération avec différents acteurs intéressés ou concernés.

Les critères des subventions publiques aux éditeurs bientôt révisés

Aide de l'Etat. Les critères d'attribution de l'aide publique à l'édition de livres ont été revus pour bénéficier davantage aux éditeurs qui font "preuve de professionnalisme", a indiqué lundi à Alger le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.
S'exprimant sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio nationale, le ministre a déploré que des "personnes inscrites au registre de commerce en tant qu'éditeurs" et ne possédant "ni siège, ni catalogue" bénéficient de subventions du ministère de la Culture au même titre que les professionnels qui "investissent" dans l'industrie du livre.
Cette situation, qualifiée d' "injuste" par M. Mihoubi, s'illustre également pour les aides accordées à l'édition dans le cadre de la manifestation "Constantine, capitale de la Culture arabe 2015" où, a-t-il affirmé, des éditeurs ont demandé des subventions pour "des thèses universitaires et pour des titres déjà imprimés en 2007".
Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'un "cahier de charges" avait été établi pour les éditeurs candidats à l'aide publique attribuée par le "Fond national pour la promotion et le développement des arts et des lettres" ou dans le cadre de manifestations conjoncturelles comme celle de Constantine.
Le ministre qui était l'invité de l'émission "Forum de la radio" organisée sous le thème de "La rationalisation des dépenses dans le secteur de la culture" a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une "réforme du système culturel algérien", notamment par l'encouragement des investissements privés.
Il a, dans ce sens, indiqué que l'avant-projet de loi relatif à la promotion de l'investissement, devant être examiné durant la session en cours de l'Assemblée populaire nationale (APN), introduisait la notion d' "industrie culturelle" dans ses dispositions.
"Nous allons assurer les conditions et l'environnement nécessaires pour encourager l'investissement privé dans le secteur de la Culture", a dit M. Mihoubi qui a annoncé l'installation mardi de la commission chargée de préparer une conférence nationale sur l'investissement dans le domaine de la Culture, prévue "avant la fin de l'année" en cours.
Répondant à une question relative aux conditions socioprofessionnelles des artistes, le ministre a indiqué que l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (Onda) avait été chargé du rachat des années de cotisations manquantes pour les artistes ayant dépassé l'âge de la retraite et qui connaissent des difficultés matérielles.
Cette opération effectuée par l'Onda répond aux "dispositions spéciales" pour les artistes proches ou ayant dépassé l'âge de la retraite sans avoir jamais cotisés, telles que prévues dans le décret relatif à la protection sociale des artistes publié en 2014.

Chronique d'Agouni-Fourrou (Ouacifs)

Le devoir des survivants

Akli Loualiche nous a quittés de façon subite le jeudi 6 août 2015 à l'âge de 63 ans.

Au-delà de la douleur causée à sa famille et proches, sa disparition a provoqué un choc parmi tous ceux qui l'ont connu et ils étaient nombreux à venir lui rendre l'hommage qu'il mérite le vendredi 7 août à Agouni Fourrou.

Parce que Akli qui a connu une existence riche et multiple a su semer autour de lui et partout où les vicissitudes de la vie l'ont conduit, fraternité et amitié avec un sens de conviction rare.

Parce qu'aussi Balic Loualiche qui a vécu dans sa chair des épreuves terribles notamment lorsque la mort lui a ravi en 2011 à Toulouse son fils Karim à la fleur de l'âge, a montré un courage et une résilience exemplaires qui ont permis à sa famille et à lui-même de faire face au destin avec un stoïcisme qui a forcé l'admiration de tous.

Agouni Fourou est en deuil et le restera pour le temps des convenances.

Mais il est aussi fier d'avoir engendré cette engeance qui nous donne tant de fierté et d'espérance.

Muḥ At Vurenna, digne héritier et continuateur de Hmed At Ḥemmuda dit Lemseyyeḥ lui dédie ce qui suit :

Ma nuvan iyi-d s usteqsi

D acu i d anamek n tayri

Tiririt-iw d asefru

A sen iniy tayri d Akli

Am keč d awezɣi ad d-yili

A mmis n Wegni Furu

Azru Loukad

L'historique des recherches Google désormais téléchargeable

Internet. *Le moteur de recherche rend possible l'export de l'historique de recherche de ses utilisateurs. Une fonction déjà proposée par Facebook ou Twitter.*

La page est l'une des plus redoutées d'Internet. Elle n'a qu'une seule fonction: retracer l'historique des recherches que vous avez effectuées sur Google. Cet historique est désormais téléchargeable à tout moment, au cas où vous vouliez conserver dans un tableur l'intégralité de vos lubies et des questions que vous vous êtes posées depuis que vous avez un compte Google.
La fonction a été découverte ce week-end par un blog spécialisé, mais elle est disponible depuis janvier. Elle fait partie d'une politique globale du moteur de recherche, appelée «Google Takeout». Elle permet à ses utilisateurs de télécharger toutes les données qu'ils produisent sur Google, tant sur YouTube que Blogger ou la géolocalisation d'un téléphone utilisant Google Now.
Une fois la demande de téléchargement effectuée, Google produit une archive sous forme de dossier compressé, envoyée sur son service de stockage Google Drive. Elle contient l'intégralité des recherches menées, avec l'heure exacte et parfois l'adresse du site visité après la recherche.
De quoi s'amuser avec les données et découvrir le nombre de fois où vous avez cherché «Scarlett Johansson», «George Clooney», «Kim Kardashian» ou «formules de politesse lettre» en quatre ans.
Il est possible d'empêcher Google de conserver votre historique de recherche, grâce à ce formulaire. Google offre aussi la possibilité de supprimer l'intégralité de son historique de recherche.

Déjà proposé par Facebook ou Twitter

Google n'est pas le seul géant du Web à proposer des archives à ses utilisateurs. Facebook et Twitter proposent aussi le téléchargement de ces données précieuses. Les utilisateurs qui veulent quitter ces plateformes n'ont donc plus à craindre de perdre leurs données s'ils décident de les quitter.
Ces services anticipent une évolution probable des législations en vigueur. Les instances européennes veulent faciliter l'accès aux données personnelles.
L'Europe veut imposer la «portabilité des données» aux hébergeurs de contenus. Les services Web devront rendre possible le transfert des données d'un service à un autre, mais aussi permettre aux utilisateurs de télécharger des fichiers contenant leurs propres données. L'historique des photos Facebook que vous avez «aimées» sera mieux gardé sur un disque dur externe, protégé par mot de passe, dans un tiroir verrouillé par une clé que vous conservez autour du cou.

Quic : *Google prépare un standard pour accélérer Internet*

Le géant du Web expérimente sur ses propres serveurs son protocole QUIC, qui se présente comme une alternative plus rapide à TCP. Avant de le proposer à l'IETF afin d'en faire un standard à l'échelle mondiale.
C'est un projet qui s'est fait discret jusqu'à très récemment. Depuis 2013, les ingénieurs de Mountain View développent un protocole réseau, le QUIC, pour Quick UDP Internet Connections. Il vise à réduire le nombre d'allers-retours entre le client et le serveur dans le processus d'ouverture d'une page web ou de lecture d'un contenu multimédia.
Basé sur l'User Datagram Protocol (UDP), QUIC se veut une alternative au système de transport TCP (Transmission Control Protocol). Si ce dernier se veut particulièrement stable et fiable, notamment dans sa dimension TLS (Transport Layer Security), il ne supporte guère les usages en temps réel. Le protocole développé par Google, pour sa part, gère également le multiplexage applicatif à travers TLS (Transport Layer Security) mais propose surtout une connexion sans négociation. Soit du temps réel, UDP étant le protocole fréquemment utilisé pour, par exemple, les jeux en ligne.

Futur standard Internet ?

Ainsi, les données effectuent peu d'allers-retours entre client et serveur (voir schéma), voire aucun du fait d'un système de reconnaissance du client. « QUIC a été conçu de sorte que si un client a communiqué à un serveur donné auparavant, il peut commencer à envoyer des données sans allers-retours, ce qui permet aux pages Web de se charger plus rapidement » expliquent les développeurs de Google sur le blog dédié à Chromium.
QUIC a été activé dans le repository Chromium mi-2013 avant d'être testé plus largement sur certains serveurs de Google. Ces tests grandeur nature semblent s'être révélés concluants. Selon les ingénieurs, le protocole permet de réduire le temps de chargement d'une page n'ayant jamais été consultée à 100ms, et à 0ms pour un site déjà visité. Le géant du Web entend faire de QUIC le protocole par défaut de Chrome, mais étendre également sa portée.

Nokia de retour avec un smartphone en 2016 ?

Nokia pourrait-il à nouveau fabriquer des téléphones ? La société finlandaise serait en effet en train de préparer son retour sur le marché des smartphones, moins de deux ans après avoir vendu cette activité à son ancien partenaire Microsoft. L'information a été soufflée par deux sources différentes au site américain Re/code. Selon lui, c'est la division Nokia Technologies qui serait à la manœuvre.
Son objectif principal est en effet de tirer parti des quelque 10 000 brevets que la marque a à son actif. C'est l'une des trois branches qui subsistent de la société, à côté de son activité réseaux et télécommunications (qui absorbera le groupe Alcatel-Lucent) et cartographie (Here, promise désormais à la revente). La sortie d'un nouveau smartphone Nokia ne pourrait se faire en revanche qu'à partir de l'année prochaine. Le contrat de vente de son ancienne division téléphonie à Microsoft stipule en effet que le finlandais n'a pas le droit de commercialiser de téléphones sous sa marque avant la fin de l'année 2015 ou de licencier sa marque à une société tierce avant la fin du troisième trimestre de l'année prochaine. C'est cette seconde solution qui devrait être envisagée par Nokia, à l'image de la tablette N1 sous Android présentée en novembre 2014.
Conçue et designée par Nokia, elle est fabriquée et commercialisée par Foxconn, le célèbre sous-traitant chinois qui travaille déjà avec de nombreuses sociétés américaines dont Apple. Pour ce smartphone, Nokia devrait donc une nouvelle fois utiliser Android et son interface Z Launcher. Si l'information était officialisée -Nokia a refusé pour l'instant de commenter l'information- c'est un immense challenge que la marque se lancerait. Après avoir loupé le virage du smartphone tactile à la fin des années 2000, le finlandais arriverait sur un marché désormais mature, trusté par Apple et Google qui dépensent des millions de dollars pour promouvoir leurs produits.

Le test de Samsung Galaxy S6 qui va vous casser les noix

Décidément, il ne fallait pas mettre à l'épreuve la solidité du Samsung Galaxy S6. Le dernier test en date est assez original, à savoir utiliser le S6 et le S6 Edge comme casse-noix.
Après avoir tenté de charger son Samsung Galaxy S6 au micro-ondes (bad idea), les internautes trouvent une nouvelle fonction au smartphone coréen. Depuis que la solidité du S6 a été mise en doute, Samsung et les fans de la marque eux-mêmes viennent démentir les rumeurs. Un grand nombre de vidéos apparaissent donc où le portable est lancé, enflammé, etc... Cependant, une vidéo en particulier capte notre attention. Elle montre qu'on peut allier pratique et amusement. Alors oui, voir que certains s'amusent à torturer 2 smartphones très récents, ça fait un peu mal au coeur, mais c'est instructif. Alors que le 3310 de Nokia garde la réputation du portable le plus solide, le S6 a des arguments pour être son successeur. Car aujourd'hui, on le sait : le Samsung Galaxy S6 et sa version Edge peuvent servir de casse-noix. Une information primordiale pour tout mangeur de fruits secs possédant ce smartphone. Et le plus fou, c'est que ça ne l'égratigne même pas.
La vidéo, postée sur une chaîne Youtube du nom de S6 Tester (choix judicieux), montre une personne qui s'amuse à éclater des noix à un rythme industriel avec comme plan de travail un Samsung Galaxy S6 Edge, et comme maillet le S6. Outre le fait que la méthode disperse grandement le fruit en question, le rendant difficile à consommer sous une autre forme que de miettes, les smartphones résistent parfaitement aux énormes chocs. On peut bien évidemment se demander si c'est un fake ou non, mais jusqu'à preuve du contraire, on a l'impression que c'est réel. Une preuve supplémentaire que le Samsung Galaxy S6 est un résistant, un portable qui en a et qui n'a peur de rien. Pour le Samsung Galaxy S6, après le drop test, et le fire test, c'est donc une nouvelle victoire. Contrairement à son concurrent direct l'iPhone 6, qui a une légère tendance à se plier, le Samsung est donc officiellement le portable des gens indélicats et des gauchers en tous genres.Samsung Galaxy S6 : Après le drop test, le fire test

Cahier culturel

De nouvelles funérailles pour à Rahmani à Tidelsine ?

Hommage. *Les citoyens kabyles ont décidé de rendre un hommage digne de la grandeur du père fondateur de l'académie berbère (Agraw Imazighen), Abdelkader Rahmani.*

Lire en pages 12 et 13

Les critères des subventions publiques aux éditeurs bientôt révisés

Lire en page 12

Tréteaux : *Je suis algérien de Mohamed Mihoubi à l'affiche du théâtre d'Oran*

Lire en page 12

N'oubliez pas de prendre *Tighremt chez* votre buraliste

Adiwenni akked Luni Ḥusin ilmend n udlis-ines aneggaru

Lwennas Meetub

17 n yiseggasen ur d-tban tidet yef lmut-is

Tiyremt

Amayur amaynut n La Cité

20 n yiseggasen segmi i d-yennulfa, mazal ar ass-a ur yessiweḍ yer yiswan-ines

"20 n ssna di leɛmer-is Amer di terbiḥeḍ ay ul !"

ASEQQAMU ḤNNIG N TIMMUZITA
HCA
HCA
Tasuddut tamenzut n tmaziyt
Si Lhacni Eessad :
"Asfuggel n 20 n yiseggasen yef tlalit n useqqamu nefren-it s tigawin."

14 n yiseggasen segmi tɛedda tefsut taberkant

Explosion de trois bombes dans la ville nigériane de Maiduguri

Terrorisme. *Le fief de Boko Haram au Nigeria, Maiduguri, a une nouvelle fois été le théâtre de plusieurs explosions, dimanche. Aucune victime n'a toutefois été recensée.*

Trois bombes ont explosé, dimanche 20 septembre, à Maiduguri, le fief historique du groupe islamiste Boko Haram et la plus grande ville du nord-est du Nigeria, a annoncé l'armée nigériane, sans qu'aucune source ne fasse toutefois état dans l'immédiat d'éventuelles victimes.
"Il y a eu trois explosions d'engins artisanaux improvisés dans les quartiers de Gomari et d'Ajilari à Maiduguri à 19 h 21, a déclaré dans un communiqué le porte-parole de l'armée qui les a imputées aux "terroristes de Boko Haram".
"Nous avons entendu la première déflagration (...) peu après notre entrée dans la mosquée pour les dernières prières de la journée", a dit à l'AFP Kamilu Musa, un habitant du quartier de Bulunkutu.
Une autre explosion a ensuite eu lieu dans le quartier de Binta Sugar, selon lui. Suivie, quelques minutes plus tard, d'une troisième déflagration.
Sani Usman a confirmé que les forces de sécurité avaient été déployées sur place et a ajouté que l'armée était déterminée à vaincre "les terroristes de Boko Haram dans les plus brefs délais".

Boko Haram a de plus en plus recours à des techniques de guérilla

Une nouvelle vague de violences frappe le nord-est du Nigeria, peuplé en majorité de musulmans, depuis l'investiture, le 29 mai, du président Muhammadu Buhari, qui a érigé en priorité la lutte contre les islamistes.
Boko Haram, qui a perdu le contrôle d'un vaste territoire depuis février, a de plus en plus recours à des techniques de guérilla, telles que le bombardement de cibles civiles ou les attentats-suicides. Depuis la fin mai, des centaines de personnes ont été tuées dans ce type d'attaques dans le nord-est du Nigeria et les attentats-suicides se sont étendus au Tchad et au Cameroun voisins.
Dimanche, un double attentat-suicide a de nouveau frappé l'Extrême-Nord du Cameroun, tuant trois personnes dans la ville de Mora. Depuis début septembre, il s'agit de la troisième série de double attentat-suicide dans le même périmètre de cette région frontalière du Nigeria.
Une force régionale – la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) – constituée de quelque 8 700 soldats du Nigeria, du Tchad, du Cameroun, du Niger et du Bénin, est en cours de déploiement pour arrêter la progression du groupe islamiste.

Syrie : *75 rebelles entraînés par les Etats-Unis sont entrés dans le pays*

Un groupe de rebelles syriens entraînés en Turquie par les Etats-Unis pour combattre les hommes de Daesh est entré, ce week-end, en Syrie.
Les États-Unis n'abandonnent donc pas la formation et l'équipement de rebelles syriens pour combattre l'organisation de l'État islamique (EI). Lancé au printemps dernier (lire en encadré), le projet qui peine à décoller vient de voir entrer en Syrie, dans la nuit de vendredi à samedi, 75 nouveaux rebelles syriens entraînés en Turquie, a indiqué, ce dimanche, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Armes légères, munitions et protection de la coalition

« 75 nouveaux combattants entraînés dans un camp près de la capitale turque (Ankara) sont entrés en Syrie dans la province d'Alep, au nord du pays, entre vendredi et samedi matin », a effectivement déclaré Rami Abdel Rahmane, directeur de cette ONG qui dispose d'un vaste réseau de sources dans le pays en guerre. Le groupe, doté d'armes légères et de munitions, est entré en Syrie à bord d'un convoi de 12 véhicules équipés de mitrailleuses, sous la protection des forces aériennes de la coalition internationale qui combat l'organisation de l'État islamique. Selon l'OSDH, les 75 rebelles doivent collaborer avec deux autres groupes soutenus par les États-Unis, parmi lesquels la Division 30. Washington a commencé au printemps à former et à équiper des rebelles syriens, décrits comme modérés, pour combattre l'EI en Syrie mais le programme n'a pas réussi à décoller. Le commandant des forces américaines au Moyen-Orient, le général Lloyd J. Austin, a récemment reconnu que sur les 54 rebelles formés et équipés jusqu'à présent, seuls « quatre ou cinq » combattaient effectivement sur le terrain. Au printemps, des sénateurs républicains ont qualifié ce programme d'entraînement de rebelles syriens « d'échec total » et de « blague ».

Le Venezuela achètera a 12 avions Sukhoi à la Russie

L'achat de matériel de guerre russe est nécessaire pour compléter le parc du Venezuela.
Il y a quelques jours, un Su-30 vénézuélien s'est écrasé à la frontière colombienne.
Le Venezuela achètera à la Russie au moins 12 avions de combat Sukhoi, a déclaré dimanche le président vénézuélien, Nicolas Maduro.
M. Maduro envisage d'en parler avec le président russe, Vladimir Poutine, notamment pour remplacer l'avion Su-30 qui s'est écrasé dans la nuit de jeudi à vendredi près de la frontière avec la Colombie, rapportent les médias.
En outre, le chef d'Etat souhaite conclure des contrats de livraison de matériel militaire avec la Chine, afin, entre autres, de protéger son pays contre le trafic de stupéfiants.
M. Maduro envisage de rencontrer lundi à Quito (capitale de l'Equateur) le président de la Colombie, Juan Manuel Santos.
L'entretien devrait porter sur la lutte antidrogue ainsi que sur la situation à la frontière des deux pays, qui s'est aggravée ces derniers temps.
La Colombie a rappelé le 27 août son ambassadeur à Caracas et le Venezuela a fait de même avec son ambassadeur en poste à Bogota.
Les relations entre ces deux pays limitrophes se sont fortement détériorées après la décision du Venezuela de fermer la frontière et d'expulser des Colombiens.
Selon des observateurs, la crise diplomatique pourrait être liée aux élections législatives du 6 décembre au Venezuela.
Nicolas Maduro a, en effet, fermé la frontière avec la Colobmie pour lutter contre les « paramilitaires colombiens et les contrebandiers ».

Raids de la coalition sur des positions rebelles à Sanaa

Des avions de la coalition sous commandement saoudien ont bombardé tôt lundi des positions rebelles à Sanaa où les insurgés chiites Houthis ont appelé à un rassemblement pour célébrer le premier anniversaire de leur conquête de la capitale yéménite.
Peu avant l'aube, des frappes aériennes ont visé des dépôts d'armes dans le quartier de Noqom, à l'est de Sanaa, selon des témoins.
La base militaire, qui est contrôlée par des unités rebelles alliées aux Houthis, a été touchée à plusieurs reprises depuis le déclenchement en mars de la campagne aérienne menée par une coalition arabe anti-rebelles sous commandement saoudien.
Un raid aérien a également touché la quartier de Sawan, dans le nord-est de Sanaa, visant la résidence d'un parlementaire, Ahmed al-Kahlani, proche de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, lui-même allié aux Houthis, ont indiqué des habitants.
Les rebelles ont appelé à un grand rassemblement lundi pour célébrer «le premier anniversaire de la révolution du 21-Septembre».
Le 21 septembre 2014, les Houthis s'étaient emparés du siège du gouvernement à Sanaa, avec le soutien apparent d'unités restées fidèles à M. Saleh, après une offensive lancée deux mois plus tôt depuis leur fief situé dans le nord du Yémen.
La manifestation de lundi «confirmera au monde entier que le peuple est du côté des leaders de la révolution», affirme une déclaration des rebelles Houthis.
Après Sanaa, les Houthis ont étendu leur contrôle sur le Yémen, atteignant assez rapidement la ville d'Aden, dans le sud, et poussant le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi à se réfugier en Arabie saoudite fin mars.
C'est à ce moment là qu'une coalition d'une dizaine de pays arabes emmenée par l'Arabie a lancé une campagne aérienne contre les insurgés, qui se double aujourd'hui d'une offensive terrestre dans la province de Marib, à l'est de Sanaa.
Les frappes ont contribué à la reconquête cet été par différentes forces anti-rebelles de cinq provinces du sud, dont celle d'Aden.

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 708

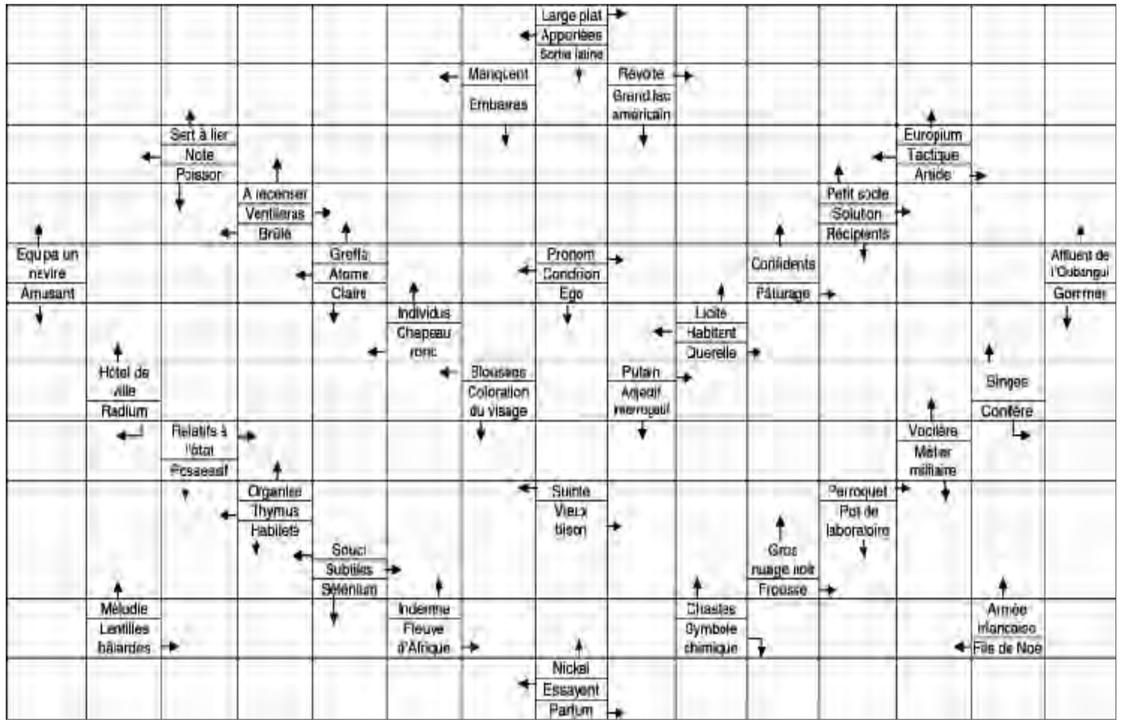

Mots croisés N° 708

Horizontalement :

1 – Mollusques gastéropodes à coquille conique. 2 – Centre hospitalier universitaire. – Nuance. 3 – Médecin qui soigne les malades. 4 – Espace de vingt-quatre heures. – Rigoles (Que tu). 5 – Manches. – Tamis. – Insecte des eaux stagnantes. 6 – Arbuste d'Amérique du Sud. – Chômé. – Ivre. 7 – Habileté. – Sorte de cale. – Pronom. – Terme de nouveauté. 8 – Possédons. – Occident. 9 – Avare. – Etoile. – Sur une borne. – Acide nucléique. 10 – Bouleversée. – Ville au Nigéria. – Infante d'Espagne. 11 – Dieu grec de l'amour. – Direction du vent. – Céramique dure. 12 – Evénement incertain. – Appareil de levage. 13 – Escroquerie. 14 –Genre de plantes légumineuses. – Ancien impôt. 15 –Allonge.

Verticalement :

1 – Magistrat municipal. 2 – Poisson méditerranéen. – Habitant. 3 – En Italie du sud, mauvais sort jeté par un sorcier. 4 – Copain. – Dieu des vents grec. 5 – Non cuits. – A vous. – Organe génital. 6 – Véhicule blindé et armé. – Petite ouverture. – Foyer. 7 – Terme de tennis. – Réfléchi. – Préposition. – Armée médiévale. 8 – Premier homme volant. – Employer la ruse. 9 – Evite une litanie. – Grenier. – Jeu d'origine chinoise. – Titre anglais. 10 – Partie du jour. – Ville de l'Inde. – Demeure. 11 – Refus allemand. – Un hollandais. – Ventru. 12 – Venues au monde. – Commune en Espagne. 13 – Sincère. 14 – Possédée. – Chose latine. 15 – Eloignés.

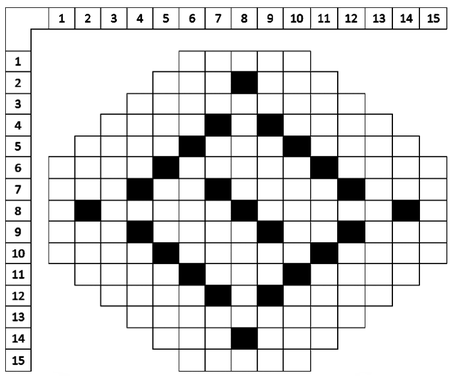

Mots Croisés N° 707

R	E	D	I	N	G	O	T	E
E	C	U	L	E	■	R	E	G
P	U	■	E	S	T	■	T	A
R	■	R	■	S	A	L	I	R
O	D	E	S	■	S	E	N	E
U	R	G	E	R	■	V	■	M
V	E	■	P	E	U	■	T	E
E	G	O	■	E	T	A	I	N
R	E	S	T	R	E	I	N	T

Mots fléchés N° 707

F	E	L	I	C	I	T	E	■	R	E	S	S	A	C
I	■	A	V	A	L	■	B	R	E	M	E	■	V	E
G	A	V	E	R	■	R	A	I	E	S	■	C	O	R
N	U	E	S	■	S	A	H	E	L	■	S	U	I	F
O	R	E	■	R	O	T	I	N	■	S	A	I	N	■
L	A	■	S	A	L	E	S	■	S	A	U	R	E	T
E	■	A	U	T	E	L	■	E	T	U	V	E	■	L
R	A	N	C	O	N	■	E	P	E	L	E	■	S	E
■	T	I	E	N	■	O	R	A	L	E	■	S	E	M
S	E	M	E	■	U	S	I	T	E	■	B	A	N	C
O	L	E	■	A	M	E	N	E	■	P	U	R	■	E
L	E	S	I	N	E	R	■	S	O	U	T	I	E	N

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA
Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA :
115 400 0001150 92
Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication
Nadjib Touaibia
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

Les bureaux de postes sans encombre dans la ville des Genêts

Organisation. *Contrairement aux autres régions du pays, et malgré la grande affluence des citoyens en cette période de fête, les bureaux de postes au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou ne se trouvent nullement pas saturés.*

En effet, le dispositif spécialement mis en place en prévision de l'Aïd El kébir afin d'améliorer la qualité de service, a donné ses fruits et l'image de longues files d'attente qui jadis caractérisait les bureaux de poste a disparu cette année. C'est ce que nous avons constaté sur place au niveau de la poste Chikhi et de la poste principale de la ville de Tizi Ouzou, qui autrefois regorgeaient de monde.

« L'ensemble des bureaux de poste ont eut l'argent nécessaire pour répondre à la demande et le retraits se font au niveau des 154 bureaux de postes que compte la wilaya, et cela grâce à la collaboration entre la banque centrale d'Algérie qui a mis à la disposition de la poste les fonds nécessaire pour répondre à la demande sans cesse grandissante en cette période de fête » selon une source officielle auprès de la poste centrale de Tizi Ouzou. Les bureaux de poste des chefs-lieux communaux ont assuré la vacation en cette occasion afin de permettre aux citoyens, spécialement les fonctionnaires d'effectuer des retraits, cela alors que la poste principale au niveau de la ville des Genêts a assurer, come à l'accoutumée, le service tous les jours jusqu'à 19h.

Même si aucun chiffre officiel n'a été fourni par notre source, cette dernière assure que des sommes colossales sont tous les jours retirées au niveau des 154 bureaux de poste que compte la wilaya. D'ailleurs, la wilaya de Tizi Ouzou, est classée deuxième après la wilaya d'Alger en matière de besoins en argent. Car il faut noter que des citoyens des wilayas limitrophes effectuent leurs retraits au niveau des bureaux de poste de la wilaya de Tizi Ouzou, à l'exemple de Boumerdes et de Béjaia, ajoutera notre source.

Dahbia B.

Iferhounene : *les lycéens en grève*

Les élèves des classes génie civile du lycée Aoudii Mohamed d'Iferhounène, sis, au lieudit Tizi El-Djamaa, ont déclenché une grève à partir d'hier, lundi. Ces derniers ont fermé l'accès au lycée, privant, ainsi leurs camarades des autres classe de suivre leurs cours. Selon, certains d'entre eux que nous avons contactés sur le chemin du retour du lycée, l'élément déclencheur de la protestation, disent-ils a trait au fait qu'ils étaient restés, «depuis la rentrée sans professeur de génie civil, une matière essentielle dans leur spécialité, qui a le coefficient le plus élevé, notamment pour l'obtention du BAC», ont-ils affirmé. D'autre part, réclament-ils, ils exigent, «la réintégration de leurs camarades exclus, ainsi que le remplacement de certains professeurs des matières maths et physique par d'autres enseignants, plus compétents, notamment, par des titulaires».

Cependant, d'autres sources proches du lycée, nous ont déclaré qu'un qu'au contraire un professeur de génie civil leur a été affecté, avant-hier, dimanche, et qu'il leur a dispensé leur premier cours, assurant en outre que quant aux exclus, «la plupart d'entre eux ont été repris». Par conséquent, apprend-on auprès d'une autre source, «cette grève, n'est rien d'autre qu'un prétexte visant le prolongement des congés de l'Aïd», a mentionné, notre interlocuteur.

M.A.B

Djelfa : *distribution précoce des semences destinées aux surfaces labourées*

La Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Djelfa a entamé la distribution de semences de qualité (d'orge notamment), aux agriculteurs et éleveurs, destinées aux surfaces labourées des zones d'écoulement et des Dhayates, a-t-on appris du responsable de cette coopérative. L'opération, qui a été entamée en août dernier, et se poursuit toujours, est inscrite au titre de la «mise en œuvre de la stratégie de la tutelle, axée sur les régions d'écoulement et des flux d'eau, ainsi que des Dhayates, dans un objectif d'intensification de la production au niveau de ces zones steppiques dont le rendement est multiplié comparativement aux surfaces plates», a expliqué Briki Mohamed. Il a signalé la réception, à cet effet, de 4000qx de semences d'orge, distribués à 80 % aux concernés, qui s'ajoutent à une autre quantité de 600qx de semences de blé, réceptionnée précédemment, alors que d'autres quantités de semences seront réceptionnées ultérieurement par la wilaya.

Selon le responsable, tous les moyens humains et matériels ont été réunis par la CCLS de Djelfa, en vue d'assurer une bonne campagne, notamment concernant l'aspect matériel, avec la mobilisation, comme de coutume, de tracteurs et autres machines agricoles destinées aux labours et semailles, considérés parmi les formes d'accompagnement de la filière céréalière dans la wilaya.

L'amère réalité de la déperdition scolaire à Tizi-Ouzou

Phénomène. Même si la wilaya de Tizi-Ouzou occupe toujours le podium en terme de performance au baccalauréat, et ce depuis plus de sept années, il n'en demeure pas moins qu'à chaque rentrée scolaire, les rangs des exclus du système scolaire s'élargissent. On en voit des dizaines de nouveaux visages juvéniles dans les villages et villes, oisifs et sans perspectives.

En effet, d'aucuns ne peuvent réfuter aujourd'hui que la déperdition scolaire reste un phénomène qui ne cesse d'aller crescendo, hélas. Ainsi, ils sont innombrables ces jeunes élèves qui quittent les bancs des classes pour moult considérations. Du social à un système scolaire qui laisse sérieusement à désirer en passant par diverses autres raisons, les enfants qui quittent précocement l'école se comptent par dizaines au niveau de tous les cycles confondus. Il faut dire aussi que l'exclusion des élèves par l'administration scolaire a une bonne part de responsabilité dans ce phénomène. Ainsi, ce ne sont pas tous les enfants qu'on rencontre dans la rue qui ont choisi de leur propre gré de quitter les bancs de l'école, une partie a été tout simplement « virée ». Et une bonne partie d'entre eux se trouvent tentés par les multiples fléaux sociaux qui les guettent, telles la délinquance, l'immigration clandestine ou tout simplement l'oisiveté car, faut-il le rappeler, ce n'est pas la totalité de ces adolescents qui sont réinsérés dans le circuit de l'enseignement et de la formation professionnels. Bien plus dramatique, des cas d'enfants qui quittent l'école pour se diriger tout droit vers la vie active sont légion à travers les quatre coins de la Kabylie. On en trouve des bambins de 16, 17 ans, et parfois moins, « bosser » des chantiers, des cafés et restaurants….

C'est dire enfin que pour l'heure, rien n'a été vraiment effectué pour juguler un tant soit peu toute cette déperdition scolaire dans cette contrée où l'analphabétisme demeure également une fatalité. Lutter contre ce fléau ne devrait pas être seulement l'apanage des parents, les pouvoirs publics, les médias et le mouvement associatif doivent tous s'impliquer pour éradiquer ce vilain phénomène de société, qui ne fait qu'alimenter cette délinquance grandissante.

Amarou Slimane

CUISINE

Mini beignet a la confiture

Ingrédients :
• 470 gr de farine
• 3 cuillères a soupe de sucre
• 2 cuillères a soupe de lait en poudre
• 1 cuillère soupe de levure boulangère instantanée
• 1/2 cuillère a café de levure chimique
• 1 œuf
• Vanille
• 50 gr de beurre fondu
• 250 ml d'eau tiède
• Confiture selon votre goût
• Du sucre glace pour décorer

Les étapes
Dans un saladier mélanger, farine, les deux levures, sel, vanille, sucre et le lait en poudre.
Dans un autre saladier, mélanger l'eau tiède et le beurre encore chaud a l'aide d'un fouet.
Rajouter l'œuf, mélanger.
Mélanger ensuite les deux préparations ensemble (ingrédients secs+ingrédients liquides).
Ramasser le mélange en une boule de pâte qui doit être molle.
Pétrir une dizaine de minutes et la remette au saladier.
Couvrir et laisser doubler le volume dans un endroit tiède.
Abaisser la pâte sur un plan de travail fariné a une épaisseur d'1 cm.
Découper des cercles avec un emporte pièce spécial beignets ou avec un petit verre.
Transférer sur un plateau fariné, couvrir et laisser doubler le volume une autre fois.
Faites bien chauffer un bain d'huile, ensuite diminuer le feu (presque doux).
Faites frire vos beignes, et les faires dorer des deux cotes.

Signification prénom

Wanis

Masculin
D'origine arabe
Signification :
Cordial, courtois

Caractère-personnalité
✱ Wanis s'exposera aux déceptions lorsqu'il agira sur des coups de tête.
✱ Le grand sens d'observation de Wanis , lui fait remarquer tous les détails qui l'entourent.
✱ Wanis a de l'énergie à revendre, et c'est avec diplomatie qu'il masque son caractère dominateur.
✱ Idéaliste, Wanis se précipite au-devant des expériences, à la recherche de prises de conscience, de révélations.
✱ Wanis a le sens de la modernité qui peut faire de lui un vrai innovateur.

Creme de Chou-Fleur

Ingrédients :
• chou-fleur
• 250 g de pommes de terre
• 1 citron
• 20 cl de crème
• 2 cuil. à soupe d'huile d'olive
• sel, poivre

Préparation :
1 Séparez le chou-fleur en bouquets, arrosez-les du jus du citron. Pelez les pommes de terre, coupez-les en dés.
2 Portez 1 litre d'eau salée à ébullition dans un faitout et faites-y cuire le chou-fleur et les pommes de terre 20 min environ à couvert.
3 Passez ensuite le contenu du faitout au mixeur avec la crème et l'huile. Vérifiez l'assaisonnement en sel et poivrez. Servez chaud dans des bols.

Bouchées de Chou-Fleur

Ingrédients :
- 1 chou-fleur
- 3 échalotes
- 4 œufs
- 20cl de crème fraîche
- 400g de fromage blanc
- 1 petite c à café de muscade
- 150g de fromage râpé
- Huile d'olive
- Sel et poivre moulin

Préparation :
Nettoyer le chou-fleur et détacher les bouquets en retirant la partie dure. Dans une marmite avec l'eau bouillante salée, blanchir le chou-fleur 5mn. Égoutter. Préchauffer le four 180°. Éplucher et émincer les échalotes. Faire revenir dans de l'huile d'olive, les échalotes et le chou-fleur ensemble pendant 5mn à feu doux. Dans un saladier mélanger ensemble, les œufs, la crème fraîche, le fromage blanc, le sel, poivre et la noix de muscade.
Ajouter les bouquets de chou-fleur (que vous avez détaché des parties dures) et le fromage râpé. Mélanger et verser dans des moules à muffins beurrés ou en silicone.
Enfourner pour 45mn environ, il faut que les bouchées soient bien dorées.

Gratin de choux fleur à la tomate

Ingrédients :
• 1 chou fleur moyen
Sauce tomate :
• 2 échalotes
• 600 g de tomates environ (ou 1 boite de 425 ml de concassée de tomates hors saison)
• 1 cuillerée à soupe d'huile
• Sel, poivre
• 1 cuillerée à café d'herbes de Provence
• 70 g de fromage râpé
Préparation :
1. Préparer le chou fleur: faire bouillir une casserole d'eau salée. Pendant ce temps, séparer le chou fleur en petits bouquets et le laver.. Faire cuire le chou fleur 5 mn environ (il doit rester ferme) et l'égoutter
2. Préparer la sauce tomate : Ciseler les échalotes et les faire revenir

doucement dans la poêle avec l'huile. Peler les tomates, les épépiner et les couper en petits dés. Ajouter les tomates dans la poêle. Saler, poivrer, ajouter les herbes de Provence et cuire doucement 5 à 10 mn environ
3. Préchauffer le four à 200°
Dans un plat à gratin, répartir les bouquets de chou fleur. Verser dessus la sauce tomate, recouvrir de fromage râpé et faire gratiner 20 mn.

Citation du jour

« Il faut apprendre pour connaître, connaître pour comprendre, comprendre pour juger. »
Narada

Bien être

Choisir une coupe de cheveux en fonction de la forme de son visage pour homme

Commençons à étudier les différentes formes de visage qu'on trouve chez les hommes et les coupes de cheveux qui leur correspondent:

Le visage rond :
A tendance à incarner la douceur et la gentillesse, voir la faiblesse. A besoin de casser la rondeur par une géométrie radicale ET/OU une coupe volumineuse sur le dessus du visage et la nuque. pattes coupées droites, coupe courte et assez boxy (coupe carrée, droite), des lunettes (de soleil ou optique) rectangulaires aident aussi à équilibrer le visage rond.
Une astuce pour faire paraitre le visage "moins rond" est de laisser un peu de cheveux sur les cotés!
Les coiffures et coupes "sauvages" et "négligées" vont très bien aussi auvisage rond.

Le visage ovale :
Le visage oval est une forme moins radicale que le visage rond, naturellement plus équilibré mais nécessite aussi d'être cassé par une coupe de cheveux ayant des formes géométriques trapézoïdale strictes, tout comme le visage rond, le visage ovale ne se prête pas toujours facilement aux coupes longues, préférez des coupes de cheveux plus courtes et "coupées" d'en haut, pour casser l'ovalité.
Privilégiez toujours des pattes triangulaires si vous avez le visage ovale, et si le visage est trop étroit, coupez les cotés très court pour le faire paraitre un peu plus large qu'il ne l'est réellement.
La barbe du bouc ou la barbiche vont en général très bien à ce type de visage, car il permettent de rajouter une coupure supplémentaire du visage d'en bas et de rajouter un peu de réctangularité (et de virilité) au look du visage.
Si vous avez un front imposant, une frange transversale (voir photo) pourrait le cacher et réduire l'allongement vertical de votre visage.

Le visage Triangulaire :
La même logique s'applique, l'angle du menton est coupé par une barbe du bouc, si la lèvre supérieur est trop imposante on lui met une moustache, et la ligne droite du fronc est adoucie par une coupe de cheveux légèrement arrondie d'en haut, on coupe les pattes d'une façon inclinée pour élargir la ligne de la mâchoire

Le visage rectangulaire :
Idéal chez un homme, ne nécessite pas beaucoup de correction, une barbe sauvage de quelques jours convient parfaitement au visage triangulaire en général, et la coiffure peut être courte ou volumineuse, tout passe.
Le bouc et la barbiche ne marchent cependant pas pour le visage rectangulaire! préférez des rasages plus conservateurs.
Voilà donc tout ce qu'il vous fallait savoir pour bien choisir la coupe de cheveux et la coiffure en fonction de la forme de votre visage.

Astuces grand-mère

7 astuces naturelles contre les rides

Comment lutter contre les rides ?
La peau change lorsque nous vieillissons. Les cellules graisseuses se rétrécissent et la peau perd de son élasticité. Les rides commencent à apparaître autour des yeux et sur le front. Nous ne sommes pas tous égaux face aux rides, l'hérédité y est pour beaucoup. Les personnes ayant la peau claire développent généralement plus vite des rides car leurs peaux est moins protégée contre les rayons du soleil. Néanmoins, l'hygiène de vie est très importante aussi. Grand-mère vous livre ses7 astuces naturelles contre les rides.

Les antioxydants
Manger tous les jours une variété de fruits et légumes, car ils contiennent beaucoup de vitamines et minéraux dont votre peau a besoin pour rester jeune et en bonne santé ! Par exemple, la vitamine C (antioxydant) est connue pour être essentielle dans la production de collagène. Celle-ci lutte efficacement et naturellement contre les rides. Voici un exemple d'aliments riches en vitamine C à consommer régulièrement : Les kiwis, les pommes, les pamplemousses, les choux de Bruxelles…

Les omégas 3
Il faut privilégier une alimentation riche en omégas 3. Les acides gras essentiels aident à nourrir la peau et lutter contre les rides. Les omégas 3 sont présents dans les poissons gras (maquereau, sardine, saumon, thon, hareng, anchois), les noix et les huiles (huile d'argan, huile de noix).

Le thé
Le thé vert et le thé blanc contiennent également un fort taux d'antioxydants. Les poly phénols présents dans cette boisson magique auraient des pouvoirs anti vieillissement non négligeable. Alors pourquoi s'en priver ?

Le massage aux huiles
L'automassage permet de détendre les muscles, diminuer les contractions de l'épiderme et activer la régénération cellulaire. Alors, vous l'aurez compris, se masser, oui ! Avec des huiles, c'est encore mieux pour lutter contre les rides. Quelques exemples des huiles excellentes pour prévenir les rides : Huile d'olive, huile de ricin, huile d'argan, huile de bourrache …

Les masques antirides
Pas besoin de dépenser une fortune pour faire des masques antirides ! Vous pouvez les faire vous-même très facilement. Retrouvez les masques anti rides naturels à faire soi-même : Masque à l'Argile, masque à la banane, masque au blanc d'œuf …

Bien s'hydrater tous les jours
Il est important de boire beaucoup d'eau pour maintenir votre peau en bonne santé. L'eau contribue à débarrasser votre corps des toxines. Lorsque votre peau est bien hydratée, elle devient saine et rayonnante. Une bonne hydratation est de surcroit, indispensable pour la santé à long terme. Boire 1,5 litre d'eau par jour aidera votre corps et votre peau à lutter contre les rides.

La gymnastique faciale
Les exercices faciaux sont conçus pour augmenter le tonus musculaire du visage. Le résultat de l'exécution de ces exercices de gymnastique du visage est une réduction des rides et une vitalité accrue de la peau. Il existe une variété d'exercices de gymnastique faciale qui ciblent différentes zones du visage et des préoccupations esthétiques différentes.

Les conseils de nos grands-mères
• Pour lutter contre les rides, il est important de se protéger du soleil car les rayons UV sont responsables du vieillissement de la peau.
• Il est important de ne pas fumer, car le tabac va rendre votre peau sèche et terne, et ajouter une tonne de rides sur votre visage ! En effet, fumer prive votre peau de l'oxygène et de nutriments.
• Pratiquer une activité physique régulière permet de garder votre peau jeune et tonique.

Un Monde Foot, Foot, Foot...

Histoire et histoires

• Tu sais, ce joueur aujourd'hui célèbre était un cancre à l'école.
Hé bien, si lui ne l'a pas aimée, les spectateurs, eux, adorent sa classe !

• Vous avez insulté l'arbitre six fois en deux matches. C'est beaucoup trop !
• Ah ! On a droit à combien de fois ?

• Tu sais, pour ne pas occuper le banc des remplaçants, il faut taper sur la table, les mots gentils ne servent à rien !
• Tu as sûrement raison. Et comme dit le proverbe : « Les paroles s'envolent, les cris restent».

• Ce joueur a été hospitalisé pour avoir mangé une douzaine d'huîtres au cours d'un déplacement à l'étranger.

• Pourquoi, parce que les huîtres n'étaient pas fraîches ?

• Non, il ne les a pas ouvertes !

• Je n'aurais jamais cru que notre meilleur joueur s'adonnerait à la drogue !
• Moi aussi. C'est tout simplement stupéfiant !

• Vous avez pris un but trop lourd pour la suite du championnat.

• En effet, et il était si lourd ce but qu'on s'y est pris à onze pour le prendre !

• Mais, bon sang, qu'est-ce que vous avez fait pour perdre ce match ?

• Nous, rien. Ce sont nos adversaires les principaux fautifs.

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

L'ACTU MOTS À MAUX

Contrefaçon : le ministère du Commerce déclare la guerre

Le ministère du Commerce a réuni les directeurs de contrôle des 48 wilayas à Alger. Objectif : faire la guerre à la contrefaçon. Un séminaire international sur le phénomène sera organisé à la rentrée prochaine pour «copier» les expériences des autres pays en matière de lutte.

- C'est vraiment grossier ! L'informe mêle et s'emmêle. On laisse faire, puis on s'attelle à défaire. Or, c'est déjà dur comme fer et on ne sait plus comment faire...

Elles perdent souvent leurs procès dans les instances internationales : l'absence de spécialistes pénalise les entreprises algériennes

S'il est vrai que l'Algérie n'est pas le seul pays à perdre ses procès dans des conflits ou contentieux commerciaux internationaux, il n'en demeure pas moins que l'impératif de former des spécialistes en droit des affaires est plus que recommandé par certains universitaires.

- Ici aussi, des procès potentiellement gagnants ont été perdus ; mais ceci, grâce à la présence de «spécialistes»...

Tiaret : l'association Essalam El Akhdar fustige les élus locaux

Œuvrant depuis plusieurs années pour la protection de l'environnement dans la wilaya de Tiaret, l'association Essalam El Akhdar vient de réagir par le biais d'un communiqué public contre la négligence des élus locaux censés contribuer à toutes initiatives dédiées à la préservation de la nature.

- Pourtant, il ne faut pas être grand clerc pour savoir qu'un environnement plein de vert est plus sain et beau qu'un environnement plein de vers...

Ils se sont rassemblés devant la direction de la culture : les artistes de Béchar manifestent

Plus d'une cinquantaine d'artistes de la wilaya de Béchar ont manifesté leur mécontentement à l'égard du directeur de la culture de la wilaya de Béchar en scandant des slogans hostiles au premier responsable du secteur qui, selon eux, depuis qu'il est à la tête de cette structure il s'est distingué par une négligence totale de la culture,

- Quand la direction gêne et râle, une seule solution : dissolution...

Lem

Demandes d'emploi

- JH 52 ans, leader en son domaine, célibataire, bonne présentation, avec diplôme + 18 années d'expérience professionnelle en Gestion Approv. stocks PR/MC Outillage, Quincaillerie, Démarches prospection Préconisation, Gérance, Distribution Magasins, Catering Documentation, offre ses services
Tél : 0553 80 50 48 Béjaia
E-mail : gosto06@yahoo.fr

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi...
émail tichy506@yahoo.fr
telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique.
Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi.
Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse.
Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée.
Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi.
Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi.
Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable.
Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine.
Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi.
Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux.
Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs.
Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence.
Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier.
Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi.
Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi.
Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi.
Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine.
Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine.
Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi.
Tél : 0779 53 09 49

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :
Mme ZAIDI Yamina, épouse SIGA Ali, née le 29/09/1952 à Tizi-Ouzou, a formulé une demande dans laquelle elle confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : AQUIR sise au village TADJDIOUT commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 234,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord par : la propriété SIGA Mohammed.
- Au Sud par : un passage familial séparant la propriété HADJI Si Salah
- A l'Est par : la propriété héritiers SIGA Si Ahmed.
- A l'Ouest par : la propriété HADJI Ahmed.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.
Fait à Maatkas : le 21/09/2015
Le Président de l'APC de Maatkas

La Cité le 22/09/2015 — 736/01

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE MAATKAS
COMMUNE DE MAATKAS

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif N°91-254 du 27 juillet 1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession instituée par l'article 39 de la loi 90-25 du 18 novembre 1990 portant orientation foncière :
Mr MOUZARINE Hamid, né le 18/02/1978 à BOUHAMDOUNE, a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'une parcelle de terrain dénommée : THIGRIT sise au village BOUHAMDOUNE commune et daïra de Maatkas, wilaya de Tizi-Ouzou, d'une superficie de 908,00 M2, limité dans son ensemble par :
- Au Nord par : les propriétés héritiers MOUZARINE Amar.
- Au Sud par : la propriété KACED Tassadit
- A l'Est par : la propriété héritiers MOUZARINE Amar et un passage.
- A l'Ouest par : la propriété MOUZARINE Belkacem .
A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Maatkas par écrit dans un délai de deux(02) mois à compter de la dite parution dans les quotidiens nationaux.
Fait à Maatkas : le 16/09/2015
Le Président de l'APC de Maatkas

La Cité le 22/09/2015 — 736/02

L'édito

de Mourad Bendris

Deux phénomènes, un danger certain

Est-ce à dire que l'Algérien est devenu réfractaire aux incontournables valeurs, que sont le travail et la formation, sans lesquelles aucune société de par le vaste monde ne peut perdurer et se développer ?

Qu'on les approuve totalement ou partiellement, ou qu'on les rejette radicalement au prétexte qu'elles constituent une tentative sournoise du pouvoir de dégager sa responsabilité dans la crise qui affecte, avec une intensité accrue depuis la brusque et drastique chute des prix du pétrole, le pays, les récentes déclarations du Premier ministre et du secrétaire général par intérim du RND, par lesquelles l'un et l'autre ont invité les Algériens « à se retrousser les manches », n'ont laissé personne indifférent. Ne serait-ce que par le fait qu'elles ont ainsi posé, crûment, il faut le dire, la question de la relation au travail qu'ont ceux-ci. Une relation que nul ne peut s'aventurer, honnêtement, à qualifier... d'honnête. Et ce, tant les exemples d'attitudes négatives, au sens large de l'expression, adoptées par nombre de travailleurs dans l'exercice du travail pour lequel ils sont pourtant rémunérés, sont légion. Ce qui est déjà un sérieux sujet d'inquiétude. Auquel le ministre en charge du secteur de la Formation professionnelle vient, dernièrement, d'ajouter un autre. De même nature ; dans le sens où il est autant chargé d'inquiétude que le premier : le ministre en question s'étant, en effet, publiquement plaint du peu d'engouement pour son secteur de nos jeunes. Un constat dont la gravité réside dans le double fait que ce désintérêt affecte même des spécialités pourtant très demandées sur le marché du travail ; telles, entre autres, la maçonnerie, la plomberie, la ferraillerie et la plâtrerie. Et, dans la foulée, conforte celui établi par les deux premiers responsables susmentionnés sur la relation peu amène que les Algériens entretiennent avec le travail : d'aucuns allant, en effet, jusqu'à affirmer qu'en refusant de se former, les jeunes ne font qu'étaler précocement leur penchant pour le...farniente. Est-ce à dire que l'Algérien est devenu réfractaire aux incontournables valeurs, que sont le travail et la formation, sans lesquelles aucune société de par le vaste monde ne peut perdurer et se développer ? S'empresser de répondre par l'affirmative à cette interrogation serait, à coup sûr, aller vite en besogne. Mais réfléchir, urgemment, sérieusement et officiellement, sur ces deux phénomènes, tant leur pérennité représente un danger certain pour celle du pays, serait ce qu'auront de mieux à faire et le pouvoir et la classe politique ; cette dernière, dans toutes ses composantes...

M B

Le SNAPAP décide de protester contre la chute du pouvoir d'achat

Protesta. Face à la dégradation socio-professionnelle des travailleurs, générée par la chute du pouvoir d'achat, le SNAPAP (Syndicat national des personnels de l'administration publique), aile présidée par Rachid Malaoui, décide de ne pas se taire. Réuni le 12 septembre dernier en session ouverte, son conseil national a décidé de plusieurs actions de protestation étalées dans le temps et dont le planning sera incessamment arrêté, condamnant fermement la déclaration faite le 3 septembre 2015 par le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale sur le non renouvellement des contrats des travailleurs contractuels. Il s'en est pris au «pouvoir politico financier qui veut nous imposer une austérité et nous appauvrir par les retombées de la mauvaise gestion, de la corruption et de la malversation ; le second est un pouvoir d'achat ruiné et miné par la hausse vertigineuse des prix», pouvons-nous lire dans un communiqué rendu public, hier lundi. Tout en rappelant les mesures décidées par le pouvoir avec le FMI en 1994 et leurs conséquences sur les salariés, les membres de cette instance délibérante dudit syndicat tiennent à avertir, encore une fois, «contre les retombées si les mêmes mesures vont être décidées par les pouvoirs publics». Ils relèvent également «l'application viciée de l'article 87 bis et ses conséquences sur les travailleurs», condamnant «l'exclusion des syndicats autonomes du dialogue et de la concertation». D'où la décision de renouer avec la protesta à travers des actions qui seront programmées sur une période de trois mois, à compter d'Octobre 2015 à décembre 2015 autour de trois principales revendications : la révision du statut général de la fonction publique, la révision de l'IRG : indemnité sur le revenu global pour une justice fiscale, la mise en place d'une politique salariale conforme au pouvoir d'achat et l'intégration de tous les contractuels dans des postes de travail permanent et décents.

K K

L'ambassadeur US à Alger chez Benflis

Entretiens. Après avoir reçu, les ambassadeurs du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de France à Alger, le président du parti des Avant-gardes des libertés, tout récemment agréé, a reçu, hier au siège de son parti, Mme Joan A. Polaschik, ambassadrice des Etats-Unis à Alger. Dans un communiqué rendant compte de cette entrevue d'Ali Benflis avec l'ambassadrice US, et rendu public, hier lundi, «l'entretien a porté sur la constitution du parti Talaie El-Houriyet et a également comporté un échange de vues sur divers aspects de la relation algéro-américaine». Un tête-à-tête lors duquel l'ex-chef du gouvernement a livré son «analyse de la situation politique, économique et sociale que connaît notre pays et des défis auxquels il est confronté, dans une conjoncture nationale et régionale particulièrement sensible» et décliné la «teneur et les objectifs du plan de sortie de crise qu'il propose et qu'il a porté à la connaissance de l'opinion publique nationale». Aussi, Benflis a présenté à Joan A. Polaschik «les grandes lignes du programme du parti Talaiou El-Houriyet dans ses dimensions politiques, économiques et sociales» et mis l'accent sur la «nécessité de la modernisation de notre système politique dans le cadre de l'édification d'un Etat de droit aux normes universellement consacrées». A noter que l'ambassadrice des Etats-Unis à Alger a eu à s'entretenir, sur sa demande, avec le président du MSP le 3 septembre dernier. L'entretien de Mme Joan A. Polaschik avec Abderezzak Mokri, a porté, selon un communiqué du parti, sur «plusieurs questions notamment celles relatives à l'histoire de cette formation politique ainsi que sur ses positions par rapport aux questions politiques, économiques et sociales du pays». Pour sa part, M. Anderw Noble, ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, a été reçu le 10 septembre dernier 2015 par le 1er secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou et le Secrétaire national à la communication, Youcef Aouchiche. Les échanges entre les deux parties ont porté sur les relations algéro-britanniques et sur plusieurs questions d'actualité nationale, régionale et internationale. Un ambassadeur qui a été reçu par Ali Benflis qui a eu à recevoir auparavant l'ambassadeur français. Ce qui dénote de tout l'intérêt que portent les capitales occidentales à notre pays.

Katia K

la Cité

Huit «dangereux» terroristes neutralisés en août

Terrorisme. *Huit (8) «dangereux» terroristes ont été neutralisés et deux autres ont été arrêtés durant le mois d'août par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré également une grande quantité d'armes et de munitions, indique un bilan de la revue El-Djeich dans son numéro du mois de septembre.*

«L'ANP poursuit, sans relâche, la lutte contre les résidus du terrorisme et toute forme de crime organisé.

Dans ce contexte, les éléments de l'ANP ont mené des opérations de qualité durant le mois d'août, qui se sont soldées par la neutralisation de huit dangereux terroristes au niveau des wilaya de Skikda, Jijel, Sidi Bel Abbès et Bordj Menaïel (Boumerdès) et l'arrestation de deux autres», souligne le la revue. Les opérations menées par les forces de l'ANP dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, ont permis également «la récupération d'une grande quantité d'armes et de munitions, mettant ainsi en échec des tentatives d'introduction d'armes et la destruction de casemates, à l'image de celles découvertes à In Guezzam et Béjaïa», ajoute la même source.

Ainsi, 14 fusils automatiques de type Kalachnikov, un fusil mitrailleur de type RPK, 2 fusils semi-automatiques de type Siminov, un pistolet automatique de type Toukarev, 6 fusils de chasse, 3 lance-roquettes, 27 bombes et explosifs artisanaux, 30 kg de TNT, 4 détonateurs, des outils de détonation et un appareil de confection de cartouches ont été saisis à travers les six régions militaires, précise la revue.

Les forces de l'ANP ont également découvert 21 abris et 3 ateliers pour la confection de bombes artisanales, notamment à Béjaïa, Jijel et Aïn Defla et saisi une quantité de chargeurs de munitions, 3 paires de jumelles, 3 groupes électrogènes et des téléphones portables.

Par ailleurs, les éléments de l'ANP ont, également, arrêté 352 contrebandiers et 152 immigrants clandestins et saisi une grande quantité d'armes, de carburant, de drogue, de véhicules tout-terrain, de camions et autres objets dans le cadre de la lutte contre la criminalité. En matière de lutte contre le crime organisée, les opérations menées par les unités de l'ANP ont permis de récupérer 14 fusils automatiques de type Kalachnikov, 4 fusils mitrailleurs de type FMPK, 2 fusils mitrailleurs de type Diktariov, 1 lance-roquettes de type RPG7, 1 fusil à répétition, 1 fusil semi-automatique, 4 fusils de type 44/91, 1 fusil-mitrailleur de type PKT, 1 fusil à lunette, 5 bombes artisanales, 225 kg d'explosifs, ainsi qu'une quantité importante de grenades et de munitions.

Les forces de l'ANP ont saisi, en outre, 43 véhicules tout-terrain, 35 camions, 9 véhicules touristiques et utilitaires, 5 motos, 41 quintaux de drogues et 417.975 litres de carburant, ainsi que 109 détecteurs de métaux, 24 marteaux piqueurs, 26 groupes électrogènes, 2 GPS, 44 caméras de surveillance, et une quantité importante de téléphones portables et autres objets.

Le billet de Said Mekbel

Le FLN en solution

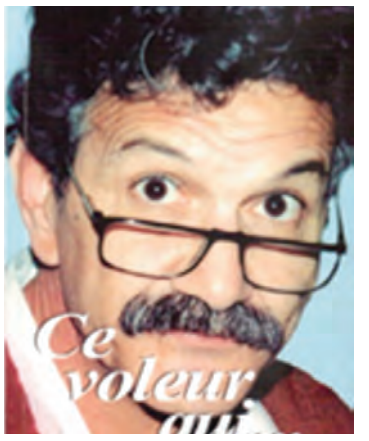

Un confrère a posé cette lancinante question : le FLN est-il soluble dans l'eau ? C'est-à-dire que lorsque vous mettez l'appareil du FLN dans le bain il disparaît ? Bonne question, comme dirait Ghozali, notre Chef du gouvernement à qui nous sommes allés demander de nous donner son avis autorisé.

Le voici : la première question à se poser est de se demander si l'appareil du FLN est d'abord soluble. Je réponds oui avec certitude. Pourquoi ? Parce qu'on a déjà réussi la dissolution du FLN. Quel rapport ? Le FIS étant un bon isotrope du FLN avec lequel il possède de nombreux points de ressemblance communs, il y a de fortes chances pour que le FLN puisse être également soluble. La deuxième question est de savoir si l'eau peut être un bon solvant du FLN. Alors là, franchement, j'en dilate fort. Car si le FLN était soluble dans l'eau, depuis le temps qu'il est mouillé dans les affaires, un aurait pu vérifier ses aptitudes à se dissoudre.

il semble qu'il n'en soit rien. Bien au contraire, Il leste même à se laver.

Remarquez, on n'a pas cherché à améliorer les aimes, parce qu'en jouant un peu sur la températu¬re d'ambiance, en réchauffant un peu l'atmosphère nôlé HCE on pourrait peut-être obtenir les résultats eleomptés. On pourrait toujours essayer la solution de faim faire trempette au FLN dans l'acide sulfu-dee : ça donnerait même un joli crépitement de friture. Mais c'est d'un sauvage ! Aussi, à la place 'l'une méthode physico-chimique, je propose rem-oui du trentième anniversaire de l'indépendance rut dissoudre le FLN dans l'au-delà.

Mesmar J'ha
25 avril 1992

Contrebande : *saisie d'une quantité «importante» de pétards et de feux d'artifice à Oran*

Les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran ont saisi quelque 1.700.000 unités de pétards et de feux d'artifices, dissimulés dans deux conteneurs entreposés au port sec d'Es-Sénia, a-t-on appris, hier lundi, de source policière.

«Les produits prohibés composés de 1.700.000 unités entre pétards et de feux d'artifice, étaient dissimulés à l'intérieur de deux conteneurs, entreposés au port sec d'Es-Sénia», a déclaré, lors d'un point de presse, le chef de service de wilaya de la PJ, le commissaire Zoubir Bouhafs. Le même officier a précisé que cette opération a été effectuée récemment par les services de police judiciaire, en collaboration avec ceux de la PAF du port d'Oran, qui ont agi sur la base d'informations faisant état de deux conteneurs contenant des produits pyrotechniques, objets d'une fausse déclaration.

La contenant ces produits étaient dissimulés par des manches à balai, importés d'un pays asiatique, a ajouté la même source. L'enquête suit son cours, a indiqué le commissaire Bouhafs, assurant que la société importatrice a été identifiée.

Législatives en Grèce : *le parti de Tsipras (Syriza) en tête des sondages*

Le parti Syriza de gauche radicale d'Alexis Tsipras était en tête des élections législatives anticipées en Grèce, avec une avance d'au moins 3 points sur la droite de Vangelis Meïmarakis, selon un sondage sortie des urnes. Cette nouvelle estimation faite par une alliance de quatre instituts de sondages créditait le Syriza de 33% à 35% des voix, devant le grand parti d'opposition de droite Nouvelle Démocratie qui recueillerait de 28,5% à 30%, des scores ne garantissant toutefois pas la majorité absolue en sièges à Alexis Tsipras. Malgré une très forte abstention (autour de 40%), les Grecs pourraient donc avoir donné une deuxième chance à M. Tsipras, qui avait fait le pari de démissionner en août après avoir perdu sa majorité au parlement, en espérant obtenir un nouveau mandat plus solide. Arrivé au pouvoir en janvier, M. Tsipras, premier chef de gouvernement européen issu de la gauche radicale, avait démissionné sept mois plus tard après l'éclatement de sa majorité parlementaire lors du vote par les députés du troisième plan d'aide au pays par l'UE et le FMI en cinq ans.

Tovoada appelle à «redynamiser» la coopération bilatérale avec l'Algérie

Visite. Le Premier ministre et chef du gouvernement de Sao Tomé et Principe, Patrice Emery Tovoada, a indiqué, dimanche à Alger, que sa visite en Algérie était «une occasion pour redynamiser la coopération bilatérale».

«Nous avons une amitié ancienne (...) et nous avons besoin de relancer notre coopération et je crois que ma visite sera l'occasion pour redynamiser cette coopération entre nos deux pays», a déclaré M. Tovoada à la presse à son arrivée à Alger.

Il a également relevé le caractère «symbolique» de cette visite qui coïncide avec le 40ème anniversaire de l'indépendance de son pays, rappelant à l'occasion que les accords d'indépendance pour Sao Tomé et Principe avaient été signés à Alger.

«C'est tout à fait symbolique de pouvoir être aujourd'hui à Alger pour pouvoir relancer notre longue amitié et notre coopération que je souhaite encore plus fructueuse pour les deux pays», a-t-il ajouté.

Le Premier ministre et chef du gouvernement de Sao Tomé et Principe, Patrice Emery Tovoada, est arrivé dimanche après-midi à Alger pour une visite de deux jours à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

L'Algérie condamne avec force l'escalade militaire en Libye

Appel à la retenue. L'Algérie a condamné dimanche «avec force» le regain des violences en Libye et appelé les frères libyens à la retenue pour préserver la cohésion et l'unité du peuple libyen, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«L'Algérie condamne avec force le regain des violences en Libye, notamment les derniers raids sur la ville de Benghazi, et considère que cette escalade militaire, en plus de semer la terreur parmi la population civile, ne fait que diminuer les chances de parvenir à une solution pacifique et menace d'entraver les efforts consentis par les Nations unies et les pays du voisinage pour le règlement de la crise dans ce pays voisin afin d'entamer le processus d'édification de l'Etat de droit et de ses institutions», souligne le communiqué. «L'Algérie, qui appelle tous les frères libyens à faire preuve de sagesse et de retenue et à éviter tout acte pouvant porter atteinte à la cohésion du peuple libyen, réaffirme son soutien à ce pays frère et son appui au processus de négociations sous la supervision des Nations unies ainsi que son soutien à tous les efforts internationaux visant à parvenir, dans les plus brefs délais, à une solution politique qui garantirait l'union de la Libye et de sa souveraineté», conclut le communiqué.